



Le Bavaisis

Diagnostic du patrimoine bâti

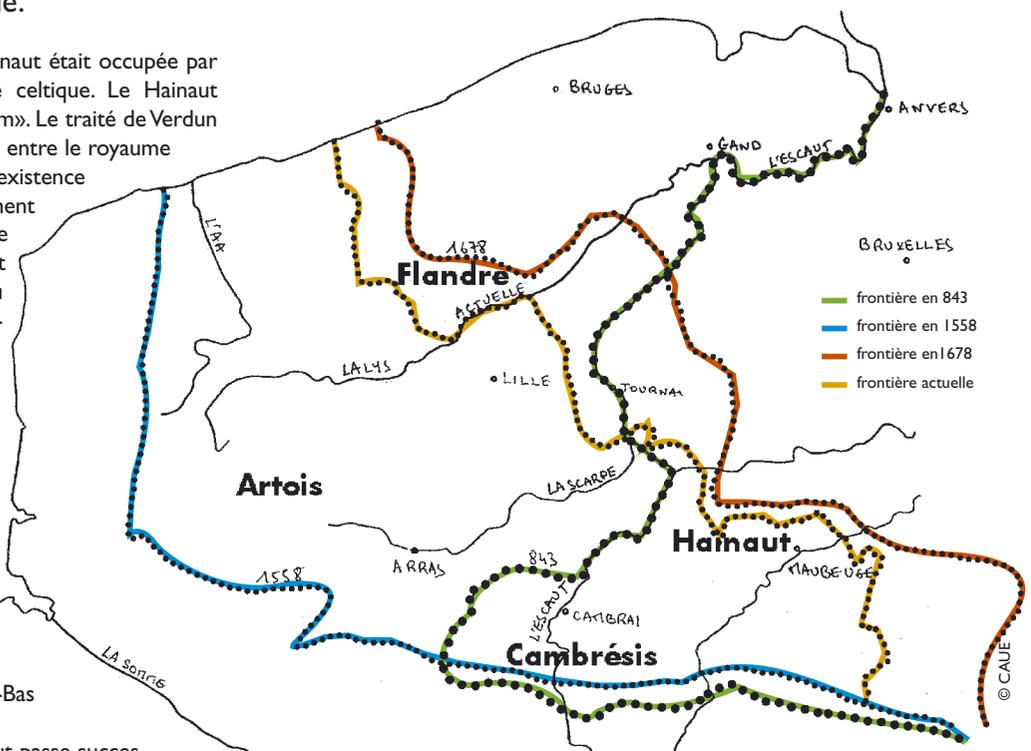


L'Avesnois est une région frontalière, de conflits mais aussi d'échanges économiques et d'influence culturelle. Cette réalité historique se lit encore dans le paysage et certains éléments du patrimoine bâti en témoignent. Ce panorama historique retrace l'histoire frontalière de la région du Hainaut dont l'Avesnois fait partie.

A l'époque romaine, la terre de Hainaut était occupée par les Nerviens, peuplade d'origine celtique. Le Hainaut formait alors le «Pagus Nerviorum». Le traité de Verdun de 843 prit l'Escaut comme limite entre le royaume des Francs et la Lotharingie. Cependant, l'existence politique du Hainaut remonte plus exactement à la naissance d'une dynastie des comtes de Hainaut, vers 870. A cette époque, le Hainaut faisait partie de la Lotharingie et Régnier au Long-Col, qui reçut en 911 le titre héréditaire de comte de Hainaut, était son suzerain. Situé à la frontière du monde germanique et du monde latin, le comté de Hainaut connaît successivement deux rapprochements avec le comté de Flandre aux XI^e et XII^e siècles. En 1246, l'arbitrage du roi de France, saint Louis, dans la querelle des Avesnes et des Dampierre, scella la séparation des deux comtés, qui interviendra définitivement en 1278. Ce n'est qu'au XV^e siècle, en 1433, que leurs destinées se rejoindront à nouveau, mais au sein cette fois d'une entité politique beaucoup plus vaste : les Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon.

A la mort de Marie de Bourgogne, le Hainaut passe successivement à la maison des Habsbourg d'Autriche (Maximilien : 1482 ; Charles-Quint : 1515) et d'Espagne (Philippe II : 1555). Les campagnes de Louis XIV et le traité des Pyrénées en 1659 marquent le début de son démembrement. Les traités d'Aix-la-Chapelle (1668), puis de Nimègue (1678) confirment son morcellement. Vers la fin du XVII^e siècle, le roi de France tente même son annexion globale. Mais, en 1713, par le traité d'Utrecht, la séparation est consommée entre la partie méridionale du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes), rattachée à la France, et sa partie septentrionale (Mons, Ath, Lessines), attribuée à l'Autriche. L'actuelle frontière franco-belge prend forme.

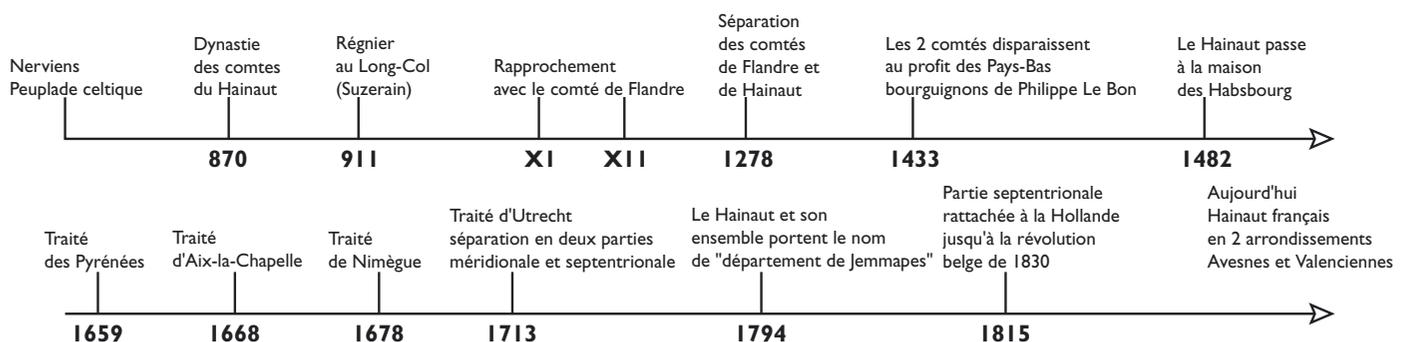
Panorama historique du Hainaut



En 1794, la Révolution française exporta ses idéaux et le Hainaut dans son ensemble retomba sous la domination française. Il portait alors le nom de «Département de Jemmapes».

A la fin de l'Empire napoléonien, en 1815, la partie septentrionale est finalement rattachée à la Hollande et ce, jusqu'à la Révolution belge de 1830. A cette date, le «Hainaut» proprement dit devient une des neuf provinces du royaume de Belgique, tandis qu'en France, il correspond désormais aux deux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, dans le département du Nord.

Historique général du Hainaut extrait de : DE RYCKE Jean-Pierre, CAUCHETEUX Philippe, BRINDEL-BETH Sophie, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe du Conseil de l'Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 26.



Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est un des volets du programme d'amélioration des connaissances, de préservation et de valorisation du patrimoine bâti du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Un diagnostic raisonné du patrimoine bâti

1 - la méthode

Le patrimoine bâti d'une région est fortement influencé par les données géographiques, écologiques, historiques et socio-économiques du territoire. Dans le département du Nord, et dans l'Avesnois en particulier, ces données ont déjà permis de qualifier les paysages (grand pays, grands paysages, entités paysagères, unités paysagères) dans le cadre de la politique paysagère (Trame Verte) du Conseil Général du Nord.

C'est sur cette forte corrélation entre paysages et bâti que repose la méthode du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Parc de l'Avesnois.

2 - les objectifs

- améliorer la connaissance du patrimoine bâti du Parc afin de mieux le gérer, le préserver et le mettre en valeur ;
- valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire ;
- sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'ils se réapproprient leur patrimoine, agissent pour sa préservation et sa mise en valeur.

3 - le partenariat

Le diagnostic raisonné du patrimoine repose sur la définition et la mise en œuvre d'une méthode innovante, adaptée aux objectifs du Parc. Celui-ci s'est associé avec des partenaires reconnus dans le domaine du paysage, de l'urbanisme et du patrimoine : le Service Régional de l'Inventaire du Conseil Régional Nord - Pas de Calais, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE) et le Service Patrimoine du Conseil Général du Nord.



Carte des entités paysagères du Parc naturel régional de l'Avesnois

4 - La mise en œuvre

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est mis en œuvre progressivement, entité paysagère par entité paysagère. L'ensemble du territoire du Parc devrait être couvert pendant la durée de la charte ;

Chaque étude fait l'objet :

- d'analyses de terrain avec reportage photographique, relevé, croquis, prise de notes ;
- de recherches documentaires aux Archives Départementales, aux services du Cadastre, à l'Écomusée de l'Avesnois ;
- d'une informatisation et d'une cartographie de l'ensemble des données ;
- d'un archivage des données communales ;

- d'une information auprès des élus et des personnes ressources ;
- d'une restitution et d'une sensibilisation des publics (élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, habitants...).

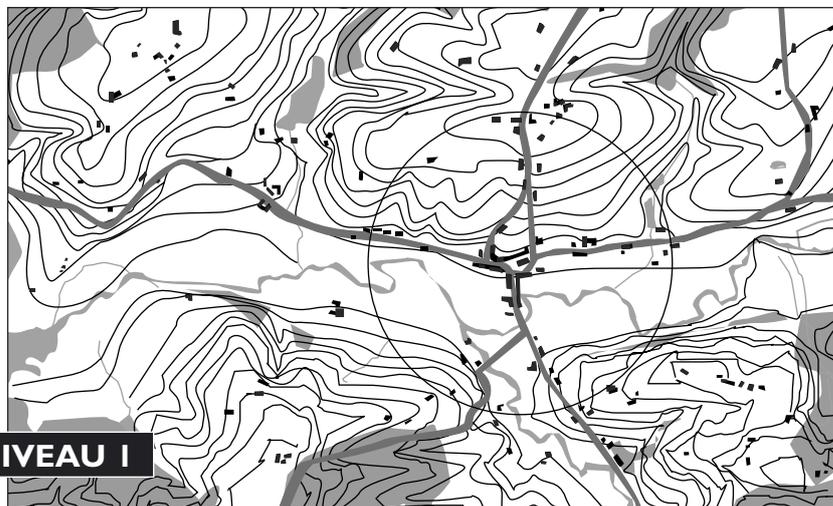
5 - les niveaux d'analyse du patrimoine bâti

L'échelle de référence choisie est celle de l'entité paysagère également utilisée pour l'étude des paysages. Le Parc compte huit entités paysagères : le Bavaisis, la Sambre industrielle, le Plateau Quercitain, la forêt de Mormal, le Pays d'Avesnes, la Thiérache, la Fagne de Solre et la Fagne de Trélon.

L'appréhension du patrimoine nécessite une analyse à plusieurs niveaux :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage

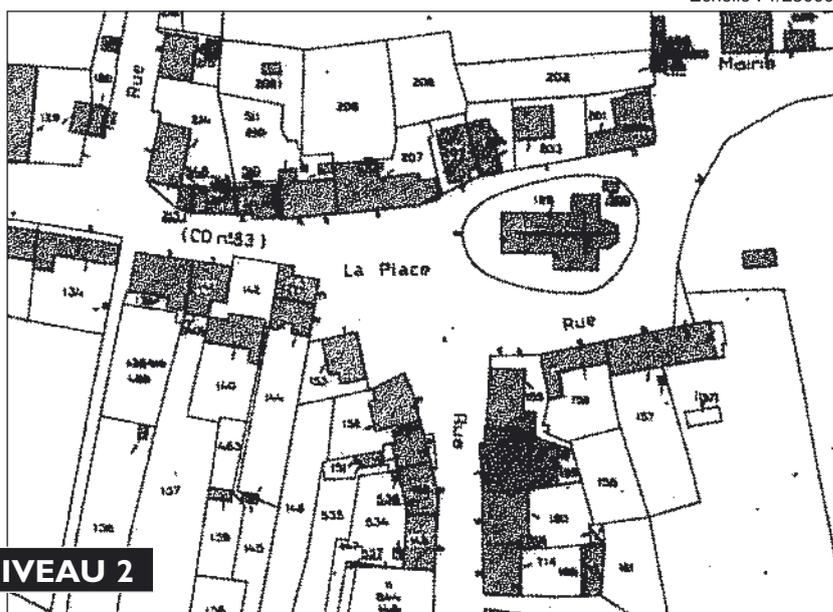
Le niveau 1 s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). Il révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation. L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).



Echelle : 1/25000°

Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie

Le niveau 2 analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâtis. Les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écarts) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).



Echelle : 1/1000°

Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural

Le niveau 3 s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise plus particulièrement sur un échantillon de 2 à 3 communes représentatives. L'habitat y est étudié de façon quasi systématique. Une analyse statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.



Photo : Samuel Dhote

Le patrimoine bâti

Le Bavaisis

CONTEXTE

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

Le Bavaisis est un territoire rural composé de quinze communes, organisé autour de la seule ville du territoire, Bavay. Limité au sud par la forêt de Mormal, il a connu dans sa partie nord un développement économique spécifique dû à l'exploitation de la pierre marbrière. Outre un emploi généralisé de la pierre bleue en maçonnerie pour l'habitat de certains villages, cette activité, implantée le long des cours d'eau, a également généré des types d'architecture spécifiques, comme les marbreries et les moulins à scier le marbre.

Le Bavaisis à grands traits

Les voies romaines, traits d'union du Bavaisis



La ville de Bavay vers 1600. Compacte et fortifiée, elle est implantée sur un point haut stratégique, dominant un plateau ouvert et cultivé. Adrien de Montigny (*Albums de Croÿ, Comté de Hainaut II*, tome V, planche 60).

Bien que constitué d'une multiplicité de facettes, le Bavaisis est structuré par un réseau routier hérité de l'époque romaine, qui rayonne à partir de Bavay, son chef-lieu depuis l'Antiquité. Ce territoire est situé entre la forêt de Mormal au sud et la frontière franco-belge au nord, fixée depuis le traité d'Utrecht (1713) ;

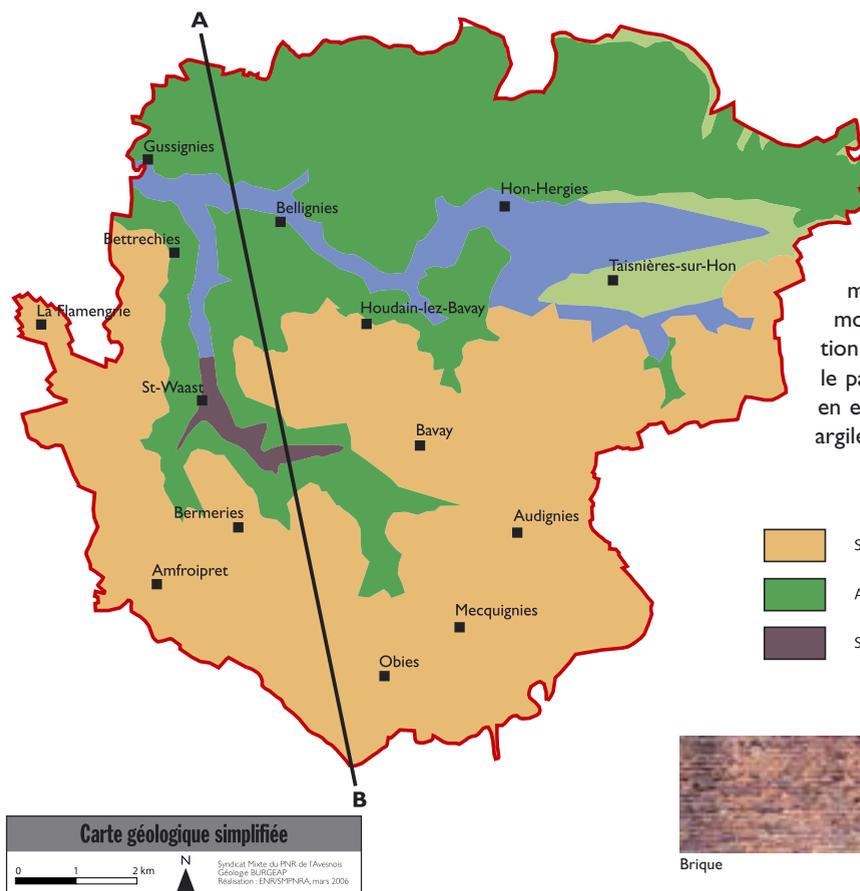
il est traversé par la rivière de l'Hogneau. L'exploitation de la forêt, le développement agricole et l'utilisation de l'énergie hydraulique pour les moulins à grain et les scieries de calcaire marbrier, caractérisent l'économie de cette région.

En 27 av. J.C., la peuplade des Nerviens fonde sa capitale, Bavay. Aujourd'hui encore, le Bavaisis est fortement caractérisé par un réseau routier étoilé formé de sept voies romaines, rectilignes, qui relient Bavay aux autres capitales de l'Empire romain (à l'ouest Boulogne, à l'est Cologne par Tongres, au sud-est Reims, Amiens, Trèves, Cambrai, Saint-Amand et Utrecht). Bavay formait alors un passage obligé entre la Germanie et Boulogne, tête de pont vers l'actuelle Grande-Bretagne. Elle était à la fois une place militaire, politique et économique de première importance. Bien que supplantée par Cambrai au III^e siècle, elle demeure au cours du Moyen-Âge

le siège de la prévôté de Bavay, incluse dans le comté de Hainaut. L'ensemble des routes départementales qui rayonnent à partir de Bavay reprend ces tracés antiques, en particulier la D932 dite «Chaussée Brunehaut». A l'époque contemporaine, les voies sont élargies, marquant le territoire de leur emprise : la trame foncière s'adapte à ces lignes droites, le bâti vient s'y implanter, en particulier sur les hauteurs. Parfois, comme dans le cas de la commune de Saint-Waast-la-Vallée, c'est l'intersection avec une vallée qui dicte l'implantation du bâti. Ainsi, ce bourg s'étage sur une ligne droite traversant les deux versants de la vallée de la rivière de Bavay, générant une architecture adaptée à la forte pente. Ces itinéraires constituent en outre une approche privilégiée des paysages du Bavaisis : en effet, les routes, ne s'arrêtant pas aux caprices du relief, permettent de traverser vallées et plateaux en une succession de plans ouverts ou fermés, jamais monotones. Le réseau routier secondaire se développe à partir des voies antiques, formant plusieurs couronnes successives. Il est presque systématiquement nécessaire d'emprunter l'une ou l'autre pour relier deux villages : aussi sont-elles également indissociables de notre perception du territoire.

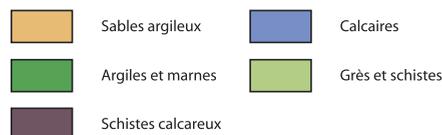


Carte des voies autour de Bavay au II^{ème} siècle ap. J.C. (© DRAC - SRA - Daniel Roger)

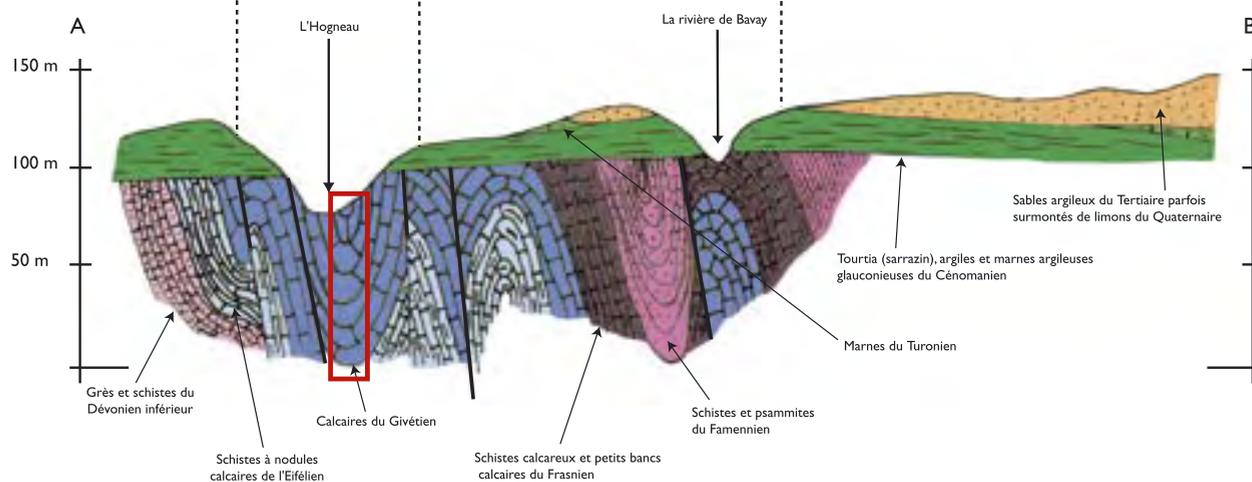


Une géologie favorable

Le Bavais se situe sur une zone de limite géologique entre, à l'ouest, les pays de la craie secondaire, et à l'est, les pays du calcaire primaire marbrier et plus particulièrement de la pierre bleue. Bien que moins fréquent qu'à l'est de l'Avesnois (carrières de Wallery-Trélon,...), ce calcaire se retrouve donc sous de multiples formes dans les villages, des pierres de taille aux moellons. Le grès est également présent dans la composition des murs, en particulier à Mecquignies, ainsi que dans le pavage des cours de fermes. La carte géologique indique en effet la présence de grès blanc à Mecquignies et de grès argileux à Taisnières-sur-Hon.

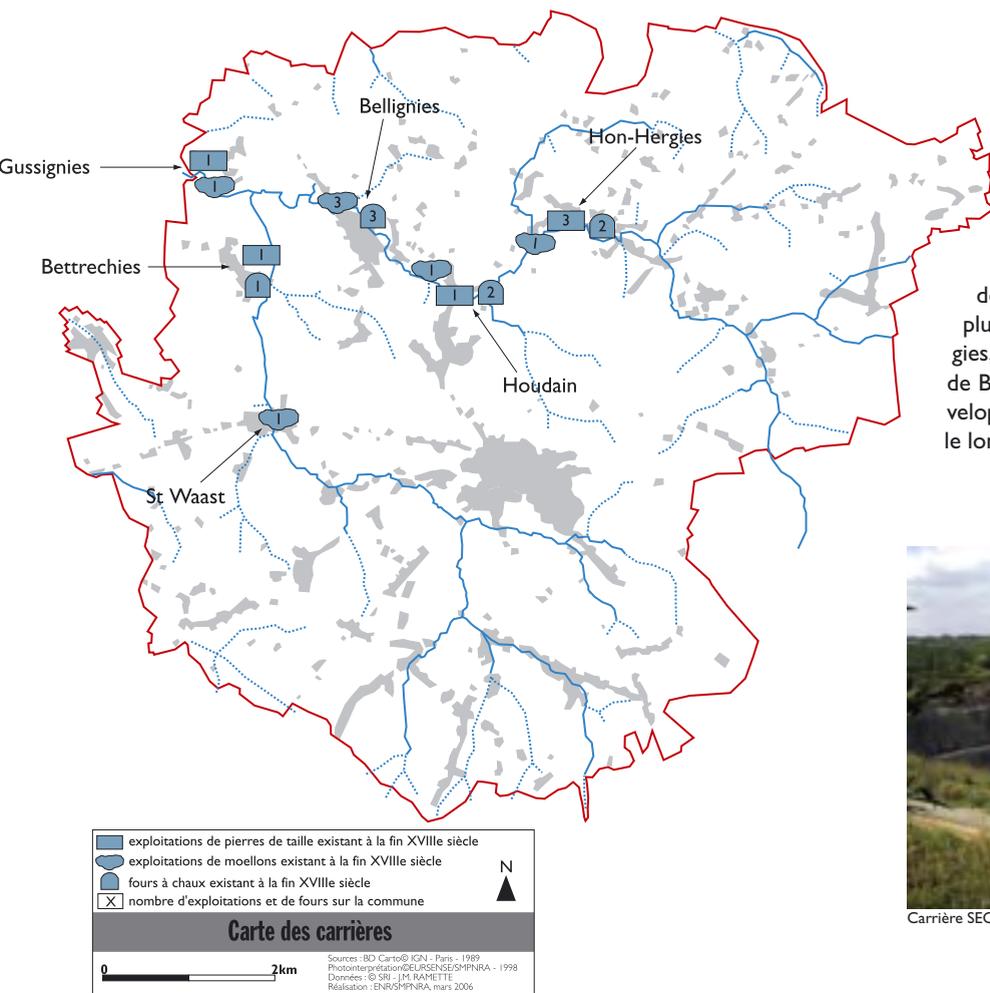


Paysage	Vallée calcaire encaissée	Plateau argileux (grandes prairies et cultures) et vallées bocagères	Plateau sablo-argileux : bocage
Géologie	Calcaires du Givétien (pierre bleue)	Schistes et calcaires recouverts de dépôts tertiaires (argiles et marnes)	Plateau recouvert de dépôts tertiaires et limons quaternaires
Communes	Gussignies, Bellignies, Houdain, Hon-Hergies	Houdain, Hon-Hergies, Taisnières-sur-Hon, Bavay	Bermeries, Obies, Mecquignies, Audignies, Amfroipret
Matériaux, industrie extractive ancienne	Pierre bleue et marbres	Sables de Bavay, argiles pour les briques	Grès et argile pour les briques



Coupe géologique simplifiée réalisée en collaboration avec M. Joël DANLOUX, hydrologue.

L'or bleu de la vallée de l'Hogneau



L'exploitation des carrières

Ce sous-sol complexe, issu d'une histoire géologique vieille de 380 millions d'années, a été exploité essentiellement après le rattachement d'une partie du Hainaut à la France et le relèvement des droits de douane à la fin du 18e siècle.

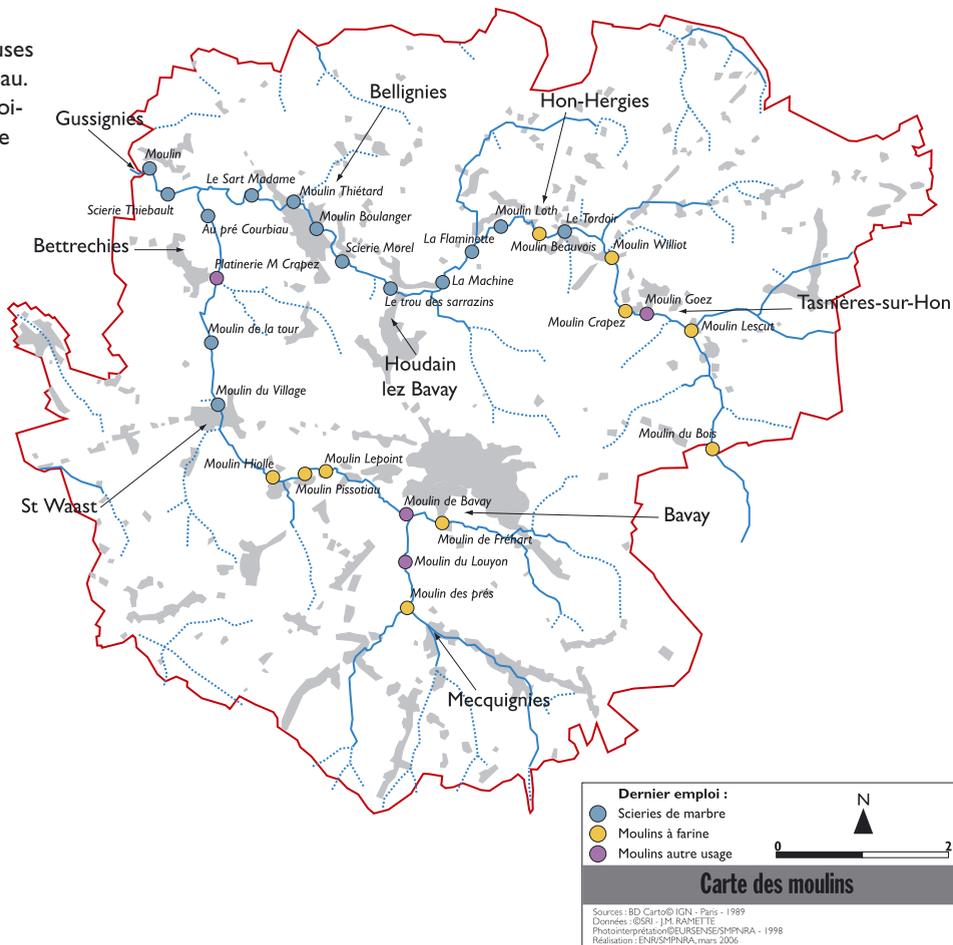
Les statistiques publiées en 1810 donnent un état de l'exploitation à la fin du 18e siècle : les carrières les plus importantes sont situées à Bellignies et Hon-Hergies, exploitations équivalentes à celles de Marbaix ou de Bachant en Val de Sambre. Aussi, au 19e siècle, le développement des villages a-t-il été plus marqué au nord, le long de ces vallées.



Carrière SECAB de Bellignies, exploitation de granulats.

L'eau et son énergie

L'énergie hydraulique est mise à profit : de nombreuses scieries se sont installées sur la rivière de l'Hogneau. L'industrie de la cheminée et de la pendule, l'exploitation du marbre noir connaissent un véritable essor à partir du milieu du 19e siècle et ce jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Une architecture spécifique, constituée de moulins, de scieries, de maisons de maître et d'habitat ouvrier, témoigne de ce passé. Le canal de la Sambre à l'Oise jouait un rôle primordial dans l'écoulement du calcaire marbrier et de ses produits dérivés. Aujourd'hui, l'exploitation se limite à deux carrières, à Houdain et Bellignies.



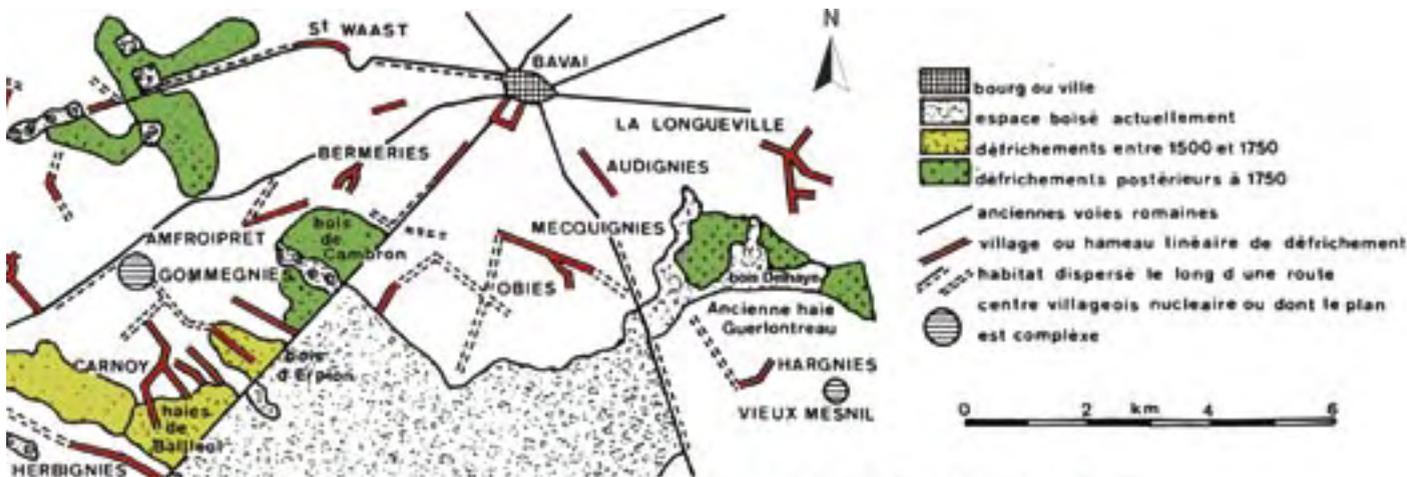
Carte postale de la marbrerie Vital-Evrard à Bellignies, vers 1906. D'après une photographie d'A. GODRY (Source : AD 59 - © SRI).

Au sud, une économie forestière

Les défrichements

Bien que située désormais en périphérie du Bavais, la forêt de Mormal a joué un grand rôle dans l'histoire de ce territoire. Les grands défrichements ont eu lieu au Moyen-Age, les lisières défrichées ont alors laissé place progressivement au développement des villages d'Obies, de Mecquignies et de Hargnies. Depuis cette époque, la forêt a globalement conservé ses limites.

A la suite de la Révolution, quelques déboisements intenses sur des secteurs limités se traduisent aujourd'hui par des clairières très ouvertes au centre desquelles s'est implantée une exploitation agricole. Des nombreux petits bois, résidus des défrichements, qui gravitaient autrefois autour de ces villages, n'existent plus aujourd'hui que ceux d'Amfroipret et Delhaye.



N.B. : ne figurent pas sur cette carte les zones de défrichement des XVI^e et XVII^e siècles en forêt de Mormal qui furent reboisés au XIX^e siècle.

Source : Extrait de la carte de J.J. DUBOIS (cf. bibliographie) - 1973.



Atelier de sabotier à Obies (© CCB - Maison du Patrimoine).



Carte postale de la distillerie de la Compagnie Française des Alcools Dénaturés, à Bavay - début 20^e siècle (Source : AD 59 - © SRI).

Évolution des pratiques agricoles

Au sud, l'économie des communes en lisière de la forêt s'est orientée vers la culture fruitière intensive et l'élevage, le sol argileux n'étant pas propice à la culture céréalière. Un paysage de bocage et de vergers s'est ainsi développé.

La proximité de la forêt a permis également l'essor d'activités artisanales liées au bois, notamment la saboterie à Obies et à Mecquignies. Par exemple, le dénombrement de 1901 présente environ 80 sabotiers exerçant à Obies. Des bûcherons, des scieurs de long, des cerclers, des fabricants de perche pour les charbonniers belges,... ont également exploité cette matière première.

Au milieu du 19^e siècle, le développement industriel de toute la région implique une remise en question de l'agriculture sur l'ensemble du territoire. L'élevage bovin (lait et viande) est renforcé pour pallier les besoins en nourriture d'une population croissante. Associées à des vergers protégés par la forêt de Mormal, les pâtures se multiplient au sud et dans les vallons humides alors que le plateau, au nord, est consacré aux cultures céréalières.

Les échanges entre le sud bocager et la vallée de l'Hogneau se matérialisent alors par le développement d'une industrie agro-alimentaire nécessitant toujours la force hydraulique : fabrique de pâtes de pommes à Louvignies, de confitures à Bellignies, distillerie à Bavay, cidrerie à Hon Hergies.

En raison des deux guerres mondiales et de la crise de 1929, ce système s'est finalement éteint et les villages du Bavais se sont tournés vers Valenciennes et Maubeuge, les deux grands centres urbains voisins.

Malgré deux secteurs géographiques bien distincts, au sud les zones limitrophes de la forêt de Mormal et au nord la vallée de l'Hogneau, le Bavais a connu un développement économique équilibré qui a façonné des paysages variés. Cet équilibre a été permis grâce à un réseau viaire bien développé qui unit l'ensemble du territoire.

Démographie

De manière globale, la population des quinze communes du Bavaisis croît de façon régulière depuis 1800 jusqu'aux années 1880.

Un léger déclin s'amorce avant la Première Guerre mondiale, qui marque une chute de la population qui se poursuit après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à atteindre un seuil inférieur à 10 000 habitants.

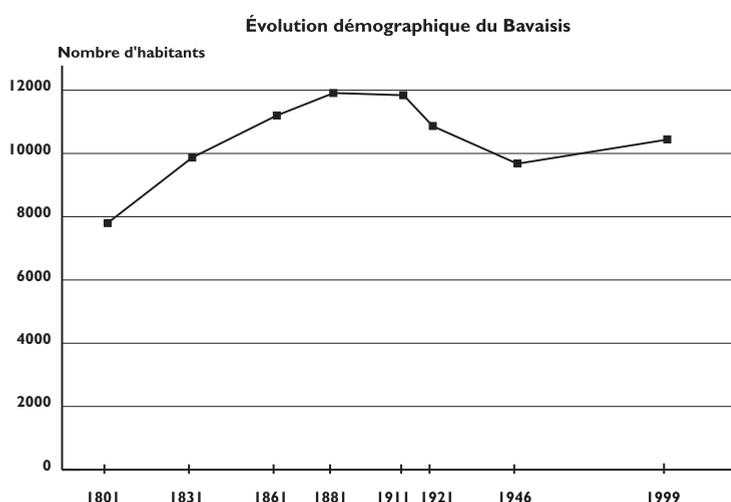
Depuis 1946, la population est à nouveau en augmentation, sans atteindre les seuils des années 1860-1910.

A cette période, une progression significative se produit plus particulièrement dans les communes du nord de l'entité paysagère, favorisées par le développement de l'industrie du calcaire marbrier : Bavay, Hon-Hergies, Houdain-lez-Bavay, Saint-Waast-la-Vallée, Bellignies, Gussignies et Bettrechies.

Par exemple, entre 1801 et 1911, Gussignies voit sa population doubler, tandis que celle des communes situées au sud connaît un développement moindre.

L'évolution globale des communes est présentée à travers quelques chiffres particulièrement significatifs (en nombre d'habitants).

	1801	1831	1861	1881	1911	1921	1946	1999
Amfroipret	156	269	319	288	218	190	176	156
Audignies	152	162	176	203	153	154	199	260
Bavay	1750	1990	2330	2896	3188	2946	2602	3582
Bellignies	309	262	751	922	1100	1102	839	836
Bermeries	254	602	448	399	304	291	251	305
Bettrechies	255	280	335	362	413	378	306	246
La Flamengrie	252	304	344	306	318	283	293	355
Gussignies	300	348	470	508	606	515	431	279
Hon-Hergies	772	420	1081	1144	1121	1061	905	806
Houdain-lez-Bavay	622	1035	904	1006	1007	930	897	911
Mecquignies	827	845	984	886	706	623	519	584
Obies	670	1021	1152	940	762	655	549	581
Saint-Waast	461	1054	676	734	850	737	732	649
Taisnières-sur-Hon	1037	1296	1249	1335	1114	1022	1003	912
TOTAL	7817	9888	11219	11929	11860	10887	9702	10462



Éléments bibliographiques :

- CHEVALIER P., *Dictionnaire topographique de l'arrondissement d'Avesnes*, Fourmies, 1883.
- DELHAYE L., *Bavay et la contrée qui l'environne*, Douai, 1869.
- DELHAYE L., *Histoire de la prévôté de Bavay*, Bavay, 1873.
- DUBOIS J.J., «Influences humaines sur l'évolution des paysages et les limites de la forêt de Mormal», in *Hommes et Terres du Nord*, 1973, t.2, p. 73-106.
- DURONSOY, *De pierre et de marbre*, Maubeuge, Imprimeurs Associés, 1985.
- DUVOSQUEL J.M. (dir.), *Albums de Croÿ, Comté de Hainaut VI (t. IX) et Comté de Hainaut II (t.V)*, Bruxelles, Crédit Communal, 1989.
- HOUZE M., *Objets, lieux et coutumes dans l'Avesnois rural*, Paris, Serg, 1978.
- WITTE J.A. de, *Carrières et marbreries de Gussignies. Carriers et marbriers des hauts-Pays. Essai d'histoire et de mémoire collective transfrontalière*, Roisin-Honnelles (Belgique), Ed. H. Bataille, 1988.



Carte d'Etat-Major

La carte d'État-Major (1818 à 1881), un outil précieux d'analyse de l'évolution du territoire.

La carte d'État-Major, établie sur le Bavais entre 1824 et 1825, permet de comparer les zones d'implantation du bâti telles qu'elles existaient lors de son établissement avec celles que l'on peut lire sur les cartes actuelles établies par l'IGN. Elle permet notamment de souligner la continuité des ensembles bâtis dans le temps, structurés autour des voies romaines, le long desquelles ils se densifient. Cette carte met également en évidence l'importance des voies ferrées qui relient les marbreries et les carrières jusqu'en Belgique (ligne Dour - Bavay) et qui permettaient l'acheminement de marbres du monde entier.



Carte de France à 1 : 80 000 dite «Carte d'Etat-Major».

Envisagée sous l'Empire, conçue et entreprise sous la Restauration, la carte de France à 1:80 000 était destinée à remplacer la carte de Cassini levée de 1750 à 1790 et devenue insuffisante. Sous l'autorité des ingénieurs géographes, elle fut levée sur le terrain par les officiers du Corps d'État-Major dont le nom restera à jamais attaché à la carte. Les travaux entrepris en 1818 se poursuivirent jusqu'en 1881. Gravée sur cuivre par les artistes les plus renommés de l'époque, son homogénéité est telle que les 267 feuilles qui la composent semblent dater de la même année.

Le bâti dans le paysage

L'entité paysagère du Bavaisis prend place sur le plateau nord de Mormal constituant le nord-ouest de l'Avesnois et l'horizon agricole des vallées industrielles de l'Escaut et de la Sambre.

Calé entre la forêt de Mormal au sud et la frontière belge au nord, l'agglomération de Valenciennes à l'ouest et celle de Maubeuge à l'est, le Bavaisis est au carrefour de diverses influences. Pourtant, loin de constituer un territoire de transition, le Bavaisis dégage **une identité originale**, directement liée à la présence de trois éléments fondamentaux qui ont largement influencé l'organisation bâtie.

Ainsi, **les vallées de l'Hogneau et la rivière de Bavay** ont entaillé le plateau et dictent l'implantation humaine dans son rapport à l'eau. **La forêt de Mormal**, à travers ses défrichements successifs, a également largement contribué à modeler le paysage qui lui est limitrophe. Le Bavaisis est également caractérisé par un réseau de voies romaines omniprésentes, **les chaussées Brunehaut**, qui structurent le territoire et lui donnent toute son originalité.

Individuellement ou de manière conjuguée, l'analyse de ces éléments paysagers et historiques permet de mieux comprendre l'organisation du bâti et le rapport que les populations d'autrefois entretenaient avec leur environnement.



Paysage des voies romaines (Chaussée du Bois entre Hon-Hergies et Taisnières-sur-Hon).



Le clocher de Bellignies émerge de l'horizon végétal.

Des paysages contrastés

Géomorphologie

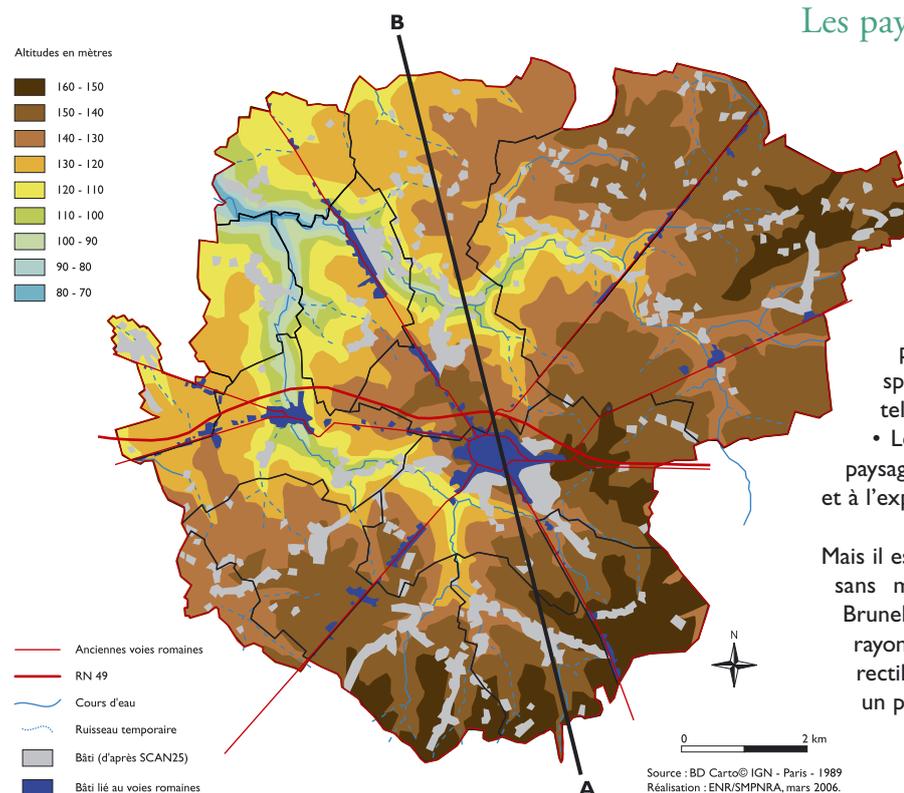
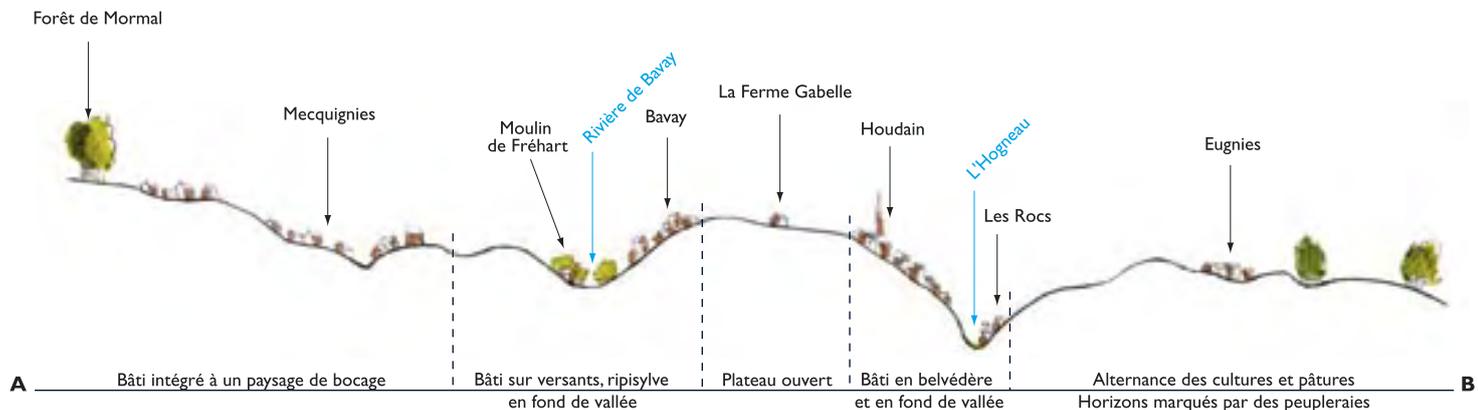
Parcourir le Bavaisis, c'est évoluer dans une vaste clairière soulignée par les horizons boisés de la forêt de Mormal et d'autres bois comme la Haute Lanière à l'est ainsi que par des peupleraies qui ponctuent ça et là le paysage.

Ce plateau, oscillant entre 100 et 160 mètres d'altitude environ, est façonné par un réseau hydrographique dominé par la vallée de l'Hogneau et son affluent la rivière de Bavay. Les paysages du Bavaisis y sont directement liés :

- Prenant sa source à la Longueville, l'Hogneau traverse le Bavaisis d'est en ouest sur les communes nord du territoire. Il atteint localement une pente de 1%, fait remarquable pour le département du Nord, générant un cours torrentiel qui a creusé une vallée relativement profonde. Le rejoignant entre Bettrechies et Gussignies, la rivière de Bavay (appelée aussi Hogneau localement) a également entaillé le plateau.
- Le réseau hydrographique secondaire a creusé de petits vallons courts et resserrés au sud du territoire, l'humidité ambiante favorisant un paysage verdoyant et bucolique dominé par les prairies bocagères.
- Enfin, sur le reste du territoire, la présence de quelques cours d'eau temporaires n'empêche pas la domination d'un paysage largement ouvert, ponctué par endroits de peupleraies et de grandes prairies encloses de haies basses.



Le Bavaisis, un paysage de clairière.



Les paysages bâtis : entre nature et histoire

L'implantation humaine est directement liée à cette lecture géomorphologique, dont il ressort trois premiers types de paysages bâtis :

- En paysage ouvert, une place prépondérante est accordée aux cultures, le bâti se limitant à des fermes réparties régulièrement sur le territoire.
- C'est donc dans les vallées que les noyaux des villages se sont installés, se partageant les versants pentus non cultivables et les bois. Il s'agit d'un bâti spécifique qui a dû s'adapter aux contraintes du terrain telle que la pente.
- Les grands défrichements de Mormal ont généré un paysage et des formes de bâti linéaires liées à la proximité et à l'exploitation de la forêt.

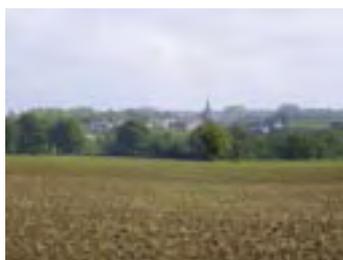
Mais il est impossible de définir les paysages bâtis du Bavaisis sans mettre en évidence l'importance des Chaussées Brunehaut qui sillonnent le territoire. Empreintes de l'ancien rayonnement de Bavay, la capitale des Nerviens, ces voies rectilignes sont inscrites dans ce territoire et influencent un paysage bâti qui fait l'originalité du Bavaisis.

Les grands types de paysages bâtis

En vallée encaissée



Le Fond des Roccs à Gussignies, en fond de vallée, est dominé par le noyau sur le versant.



Vue de Gussignies depuis le versant opposé.

- La majeure partie des noyaux du Bavais est venue s'installer dans les vallées relativement encaissées de l'Hogneau et de la rivière de Bavay, profitant des attraits liés à l'eau comme l'approvisionnement, la production d'énergie...
- Depuis le plateau, ce paysage bâti se caractérise par un horizon végétal d'où émergent des toits s'étageant autour de la rivière et de l'église. Le clocher, souvent en position dominante, devient d'ailleurs un signal dans le paysage.
- Depuis le haut de versant, la lisibilité de l'ensemble bâti jusqu'au versant opposé est remarquable et met en évidence l'alternance de zones bâties ou laissées à la friche ou aux bois. En fond de vallée, les horizons sont totalement fermés et la perception du bâti devient alors uniquement de proximité.

Influencé par la forêt

- Bien que confinée aux frontières de l'entité, la présence de la forêt a directement influencé l'implantation du bâti sur le territoire.
- Majoritairement, les défrichements sont issus du Moyen-Age et ont généré un bâti linéaire organisé autour d'axes perpendiculaires à la lisière forestière.
- Localement, des zones défrichées plus récemment (après 1750) se lisent aisément par la présence d'une ferme isolée au milieu d'une clairière de terres cultivées. Le bâti est alors largement visible dans le paysage, et les horizons soulignés par l'ombre de la forêt.
- Les premiers défrichements génèrent un bâti linéaire généralement placé sur les interfluves à l'abri des inondations. Il est en position haute mais joue « à cache-cache » derrière le bocage dense, brouillant sa lisibilité.
- Le long des voies menant à la forêt, on trouve un bâti assez aéré, entrecoupé de prairies souvent complantées qui offrent des perspectives courtes sur le bocage.



Ferme du Bois de Louvignies (Audignies).



Prairie complantée (Obies).

En paysage ouvert



Ferme isolée soulignée par quelques arbres (La Croix Capouillet, Tasnières-sur-Hon).



La Cense de la Louvière à Hon-Hergies prend place au milieu des terres agricoles, en un ensemble compact de bâtiments.

- Le bâti en paysage ouvert prend place sur les zones les plus planes du territoire.
- Laissant l'espace aux grandes parcelles cultivées, le bâti se présente sous forme de fermes isolées, aux masses compactes, réparties régulièrement dans le territoire.
- Profitant de la présence d'eau, les fermes s'établissent souvent à proximité de petits cours d'eau temporaires, soulignés alors par une végétation peu dense.
- A contrario, certaines exploitations s'installent sur les points hauts, dominant leur domaine.
- Dans tous les cas, l'organisation bâtie est disséminée en petites masses de bâtiments ponctuant le paysage.

Influences des voies romaines

- Axes structurants du territoire, sept des huit chaussées Brunehaut partent de Bavay, ville aux origines gallo-romaines établie sur une butte assez plane mais suffisamment marquée pour offrir une position dominante et défensive à la capitale antique.
- De ce point haut, les voies partent ensuite tout droit sans se soucier du relief, traversant vallées et plateaux. Le bâti des voies romaines est donc intimement lié aux paysages bâtis présentés précédemment.
 - En paysage ouvert, on trouve de grosses exploitations isolées. Localement, une position de carrefour avec une voie secondaire favorise la densification de l'habitat.
 - En vallée encaissée, le croisement avec la rivière a favorisé l'établissement d'un noyau (Saint-Waast, Bellignies), qui subit la double influence de la vallée et de la voie.
 - Des hameaux de défrichement (Buvignies) s'appuient parfois sur la voie, qui sert en outre de délimitation de la forêt (Chaussée de Brunehaut).
- Ces itinéraires rectilignes ont favorisé l'implantation d'activités qui ont généré la construction de moulins à vent, d'usines et de grosses exploitations agricoles avec des hangars qui font partie intégrante du paysage des anciennes voies romaines.



Bâti en position de carrefour sur la Chaussée du Bois (Tasnières-sur-Hon).



Noyau de Bellignies à la jonction de la Chaussée Brunehaut et la vallée de l'Hogneau.

- C'est en parcourant les chaussées qu'on a la meilleure vision de ce bâti spécifique. La végétation est reléguée derrière les maisons alignées (et parfois mitoyennes) le long de la rue, favorisant un paysage assez minéral.

Enjeux paysagers

Territoire rural situé entre deux pôles importants (Valenciennes et Maubeuge), le Bavaisis constitue un secteur à fort potentiel résidentiel.

Face à cette attractivité, il convient de maîtriser le développement afin de conserver ses attraits (ruralité,...).

Pour préserver la qualité de ce cadre de vie, il est indispensable de penser systématiquement au rapport entre le bâti et le paysage (bâti dans le paysage, proche ou lointain, et paysage masqué par le bâti).

En paysage de vallée

La pente des versants constitue une contrainte qui ne doit pas inciter à l'extension des noyaux vers le plateau. En effet, il est important de conserver une bonne lecture de l'organisation des vallées depuis le plateau, facteur d'identité locale. La co-visibilité des versants nécessite une réelle réflexion quant à l'intégration de structures neuves (volumes, orientations, matériaux, accompagnement végétal).

En paysage de bocage

Les relations entre bâti et paysage (notamment structure végétale) sont fondamentales dans le paysage de bocage. Il convient de conserver une place aux fenêtres paysagères sur le bocage entre les constructions, favorisées par l'orientation à pignon sur rue des maisons. L'accompagnement végétal des constructions neuves participera aussi largement à l'harmonie avec le bâti ancien.

En paysage ouvert

En paysage ouvert le bâti se trouve sous forme d'isolés, le plus souvent constitués d'exploitations agricoles qui marquent largement le paysage. Matériaux, volumes et proportions des nouveaux éléments bâtis devront être rigoureusement réfléchis afin de ne pas dominer visuellement le reste de l'exploitation et ne pas s'imposer dans le paysage alentour. Il en va de même pour toute nouvelle construction.

Le long des voies romaines

Ces voies offrent des points privilégiés de lecture du paysage du Bavaisis. Il convient donc de favoriser les perspectives à partir de ces axes viaires et ceci par un cadrage du bâti et un aménagement autour de ces voies romaines sans chercher à développer trop les extensions linéaires le long de ces axes.



La préservation des perspectives paysagères entre les constructions dans les zones de bocage doit être privilégiée.

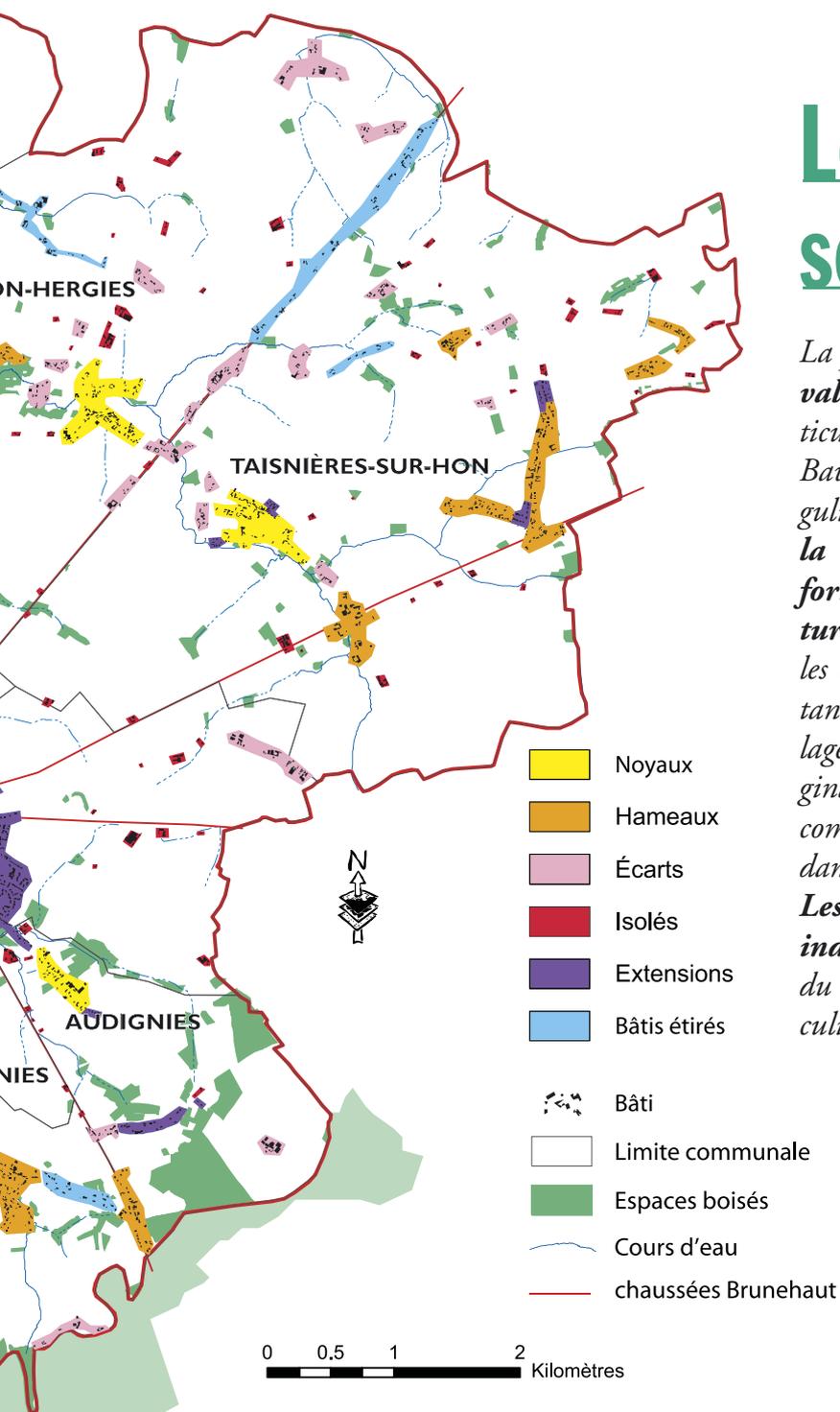


La co-visibilité des versants nécessite une réflexion sur l'impact de la construction dans le paysage.

Le bâti dans son cadre de vie

La proximité de **la forêt de Mormal**, la présence des **vallées de l'Hogneau et de Bavay**, ainsi que la particularité du **réseau de voies romaines**, donnent au Bavaisis une organisation bâtie générale tout à fait singulière. Bien qu'aucune forme dominante ne se dégage, **la localisation des différents sous-ensembles est fortement influencée par ces trois éléments structurants**. Les vallées concentrent les cœurs de villages et les hameaux liés aux anciennes activités industrielles, tandis que dans l'auréole bocagère de la forêt, les villages de défrichement offrent des structures bâties originales. Les **chaussées Brunehaut** agissent quant à elles comme une toile où vient se greffer une partie du bâti dans un chapelet de hameaux et d'écarts.

Les chaussées Brunehaut et les activités artisano-industrielles en particulier, ont marqué le paysage bâti du Bavaisis en générant des organisations bâties particulières dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.



Le noyau de Gussignies



Un hameau : La Maladrerie à Obies

Les noyaux des villages

Malgré l'influence des chaussées Brunehaut sur le bâti, l'implantation des cœurs de village est étroitement liée à la proximité des cours d'eau. La majorité des noyaux se concentrent le long des vallées de l'Hogneau et de Bavay, tandis que les autres s'accrochent aux vallons affluents. De ce fait la visibilité des noyaux situés sur les versants et dissimulés par la végétation des vallées est souvent limitée. Seul le clocher sert de point de repère au centre des villages dans ce paysage. De forme linéaire pour la plupart, les noyaux se sont adaptés à la topographie dessinée par le réseau hydrographique. Cette adaptation au relief combinée au réseau viaire a généré des formes d'organisations spécifiques pouvant se décliner en trois modes d'implantation type, auxquels s'ajoute un cas particulier, Bavay.

Mode d'implantation 1 : noyau sur versant

Délaissant le fond de vallée, la plupart des noyaux se sont installés en haut de versant, protégés des inondations et abrités par le plateau, cette situation permettant également de préserver les surfaces agricoles qui s'étalent sur le plateau. Certains de ces noyaux s'organisent parallèlement à la vallée, le bâti s'étirant le long d'une voie qui longe le haut du versant, offrant une vision dégagée du bâti depuis le versant opposé. Cette configuration résulte souvent d'un fond de vallée trop étroit pour permettre l'implantation du village ; quelques constructions occupent donc cet espace, complétant ainsi l'organisation générale du noyau.

A l'opposé, Bettrechies ou Houdain-lez-Bavay forment des villages-rue qui s'étagent le long du versant. L'église n'est plus dans ce cas le point central autour duquel s'organise le noyau, mais le point culminant du village. On trouve alors des formes bâties adaptées à la pente avec des murs-bahut et des terrasses.



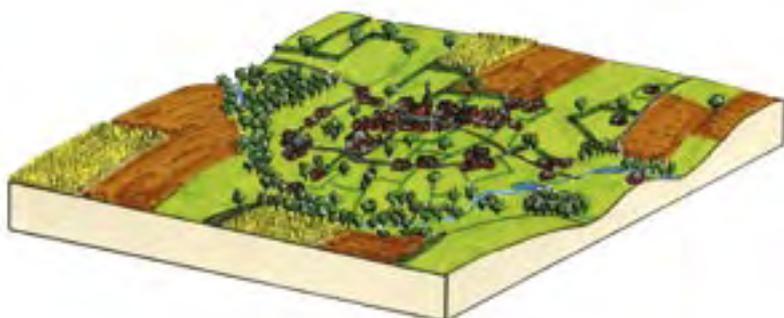
AMFROIPIRET
BETTRECHIES
GUSSIGNIES
HOUDAIN-LEZ-BAVAY
OBIES



Noyau de Bettrechies, situé en haut de versant.

Mode d'implantation 3 : noyau sur un relief en proue

Le plateau est découpé par de nombreux petits vallons, qui forment par endroits un relief en proue à l'occasion d'une confluence ou d'un méandre, et sur lequel se sont implantés certains noyaux. On peut observer deux types d'organisation, tout d'abord une implantation suivant le relief, le noyau d'Hergies par exemple se concentre de façon linéaire sur les hauteurs de la proue ; cette configuration permet une bonne visibilité du village par les quelques ouvertures laissées par la végétation ripisylve. A l'inverse, le cœur de village d'Audignies s'étale sur la ligne d'interfluve formée par le relief de proue et descend progressivement vers le fond de la vallée. Le bâti plus étiré offre une visibilité plus confuse du noyau.



AUDIGNIES
BERMERIES
HERGIES (HON-HERGIES)
TAISNIÈRES-SUR-HON



En position de proue, le noyau de Taisnières-sur-Hon.



Hon (Hon-Hergies).



Saint-Waast-la-Vallée.



Amfroipret.

Mode d'implantation 2 : noyau en fond de vallon

La morphologie du noyau varie selon le type de vallée, plus celle-ci est étroite, plus elle va influencer l'implantation du bâti qui devra s'adapter aux contraintes du relief. Le noyau s'étire donc de façon linéaire et parallèlement au fond de vallée dans un tissu bâti dense afin d'utiliser au mieux l'espace disponible. La lisibilité du noyau dans ce contexte n'est pas évidente à cause de la végétation ripisylve dans laquelle se fond le bâti. Dans les vallons moins encaissés, comme à La Flamengrie, l'influence de la vallée est moindre, la densité du bâti est donc moins importante, le noyau s'étale autour de l'église dans un plan assez diffus. Cas particulier, le cœur de village de Saint-Waast-la-Vallée se situe à la conjonction de la vallée de l'Hogneau et de la Chaussée Brunehaut. Il s'étire le long de cet axe qui traverse latéralement la vallée. Le bâti s'étage de part et d'autre sur les deux versants de façon très linéaire en s'adaptant à la pente.

BELLIGNIES
HON (HON-HERGIES)
LA FLAMENGRIE
MECQUIGNIES
SAINT-WAAST-LA-VALLÉE



Noyau de Bellignies en fond de vallée.

Le cas particulier de Bavay : noyau sur une butte

Point central du Bavaisis, la ville de Bavay est le point de départ des chaussées qui structurent une partie du territoire. Implantée sur une butte sableuse dominant la vallée de Bavay, la ville occupe une position stratégique qui est à l'origine de son développement et d'une morphologie particulière. Le bâti se compose majoritairement de maisons de bourg, mitoyennes le long des principales rues du centre ville, formant un tissu urbain dense. Ce tissu se relâche en périphérie, formant une couronne sur les limites de l'enceinte médiévale et aux départs des chaussées. A cette organisation s'ajoute un nombre important d'habitations pavillonnaires regroupées en lotissements au sud-est de la ville. Malgré sa position dominante, le noyau de Bavay est enfoui dans une végétation dense, qui atténue la perception lointaine du bâti.

BAVAY

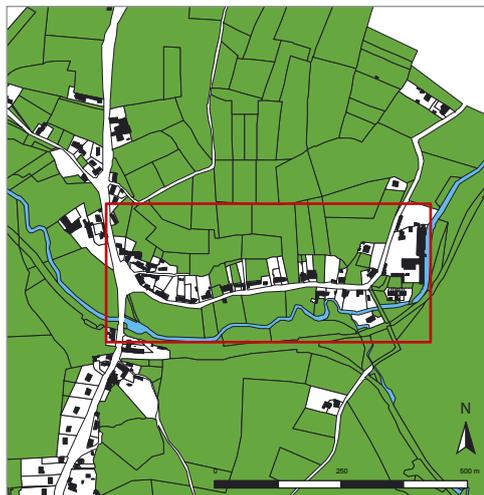


Butte de Bavay, vue du sud.

Les hameaux

Les hameaux sont une forme de concentration bâtie plus courante dans le Bavaisis que sur d'autres entités de l'Avesnois. De taille souvent importante, leur implantation et leur organisation sont fortement influencées par les éléments structurants du territoire. On peut ainsi distinguer quatre grands types de hameaux.

Les hameaux liés à la vallée : Les Rocs à Houdain-lez-Bavay



Sans pour autant être exclusif, les hameaux liés aux vallées présentent des caractéristiques communes, notamment ceux associés à un site d'exploitation comme le Pissotiau, Riez au Bois ou Les Rocs. Malgré la proximité du noyau d'Houdain-lez-Bavay, la localisation du hameau Les Rocs s'explique surtout par sa situation près de l'ancienne marbrerie Dervillé. Le bâti s'étire d'un seul côté de la route, adossé en bas de versant et orienté au sud, en position abritée. Les Rocs se compose essentiellement de maisons élémentaires en pierre bleue et brique, présentant un jardinnet clôturé à l'avant. **Il convient donc ici de maintenir l'harmonie architecturale et le mode d'implantation des constructions existantes.**

Autres exemples :
Pissotiau à Hon-Hergies
Riez au Bois à Bellignies
Hautimont à Mecquignies
La Maladrerie à Obies



Vue sur le hameau Les Rocs en bordure de l'Hogneau.



Hameau de Riez au Bois accolé au versant.

Les hameaux liés à la forêt : Le Tréchon à Obies



La particularité du hameau du Tréchon est son rapport étroit avec la forêt de Mormal. Implanté sur les hauteurs d'un plateau légèrement ondulé formé par les ruisseaux venant de la forêt de Mormal et rejoignant la rivière de Bavay, le hameau s'étire sur près d'un kilomètre perpendiculairement à la forêt. Les bâtiments de ferme forment un front bâti séparé de la route par une simple bande enherbée. Ces alignements bâtis sont discontinus et offrent des vues sur le paysage bocager qui les entoure. Ces fenêtres tendent à disparaître, fermées par un habitat pavillonnaire qui s'implante parallèlement et en retrait de la voie, rompant ainsi l'homogénéité du hameau. **Une attention serait donc à porter sur le maintien de ces vues transversales et sur l'orientation perpendiculaire des nouvelles constructions afin de préserver l'organisation particulière du hameau.**

Autres exemples :
Rue des Bailles à Obies
Bout Là-Haut à Amfroipret
La Grande Rue à Mecquignies



Village-rue, Le Tréchon en lisière de la forêt de Mormal.



Alignement bâti rue des Bailles.

Les hameaux liés aux plateaux : Eugnies à Houdain-lez-Bavay



Sur les plateaux, les hameaux sont de tailles moins importantes que ceux situés dans les vallées. Celui d'Eugnies est implanté au nord du noyau d'Houdain-lez-Bavay légèrement en retrait de l'axe principal, la D305. Le hameau accueille l'école, qui donne sur une place autour de laquelle s'organise le bâti. Bien qu'accolé à la voirie ce dernier ne s'étire pas mais est aggloméré comme en en position de carrefour. L'homogénéité d'Eugnies porte davantage sur les volumes importants du bâti que sur le type d'habitat très varié, allant de la maison de bourg à la ferme organisée autour d'une cour.

Autres exemples :
Camp Perdu à Taisnières-sur-Hon
Riez l'Érelle à Taisnières-sur-Hon
Bréaugis à Bellignies



Place autour de laquelle s'organise le hameau d'Eugnies.



Hameau de Camp Perdu.

Les hameaux liés aux chaussées : Le Saule à Bermeries et Obies



Situé sur la Chaussée Brunehaut, le hameau Le Saule se localise à l'unique point de passage entre Bermeries et Obies. A cheval sur deux communes, un ensemble bâti s'est organisé autour de fermes en position de carrefour. La lisibilité du hameau depuis la chaussée n'est que partielle car il s'organise de façon linéaire perpendiculairement à la voirie principale. Le cœur se compose de fermes en L accolées à la voirie et forment la partie la plus visible du hameau, complété par un habitat pavillonnaire en arrière de la chaussée. **L'enjeu ici et notamment sur Obies, est d'éviter qu'une continuité bâtie ne se forme entre le hameau Le Saule et celui de la Maladrerie.**

Autres exemples :
Buvignies à Bavay
Quesne au Leu à Mecquignies
Ruinse à Houdain-lez-Bavay
La Gare à La Flamengrie



Vue sur le hameau Le Saule depuis la Chaussée Brunehaut.

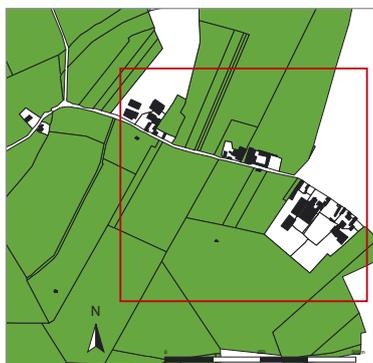


Hameau de la Gare à La Flamengrie.

Les écarts

Composés généralement d'une concentration de quelques bâtiments (5 à 6) souvent agricoles, les écarts s'insèrent généralement bien dans leur environnement et servent de points de repère sur les plateaux. On retrouve deux configurations récurrentes d'implantation, soit le long d'un axe routier, soit à la croisée de plusieurs routes. Situés souvent à proximité d'un hameau ou du noyau, il convient d'essayer de maintenir le caractère intime des écarts en évitant que les extensions ne les rejoignent.

Accroché au réseau viaire : le Louvion à Bavay



Situé à l'extrême est de Bavay entre deux chaussées Brunehaut, le Louvion se compose de trois sous-ensembles constitués d'importantes fermes formant de part et d'autre de la voirie des fronts bâtis marquants dans le paysage.

Autres exemples :
La Ferme du Bois de Louvignies à Audignies
Héricamp à Houdain-lez-Bavay
Ruines à La Flamengrie



Front bâti le long de la voirie.

Autour d'un carrefour : Miclot-Pollet à Hon-Hergies



Situé au nord de la commune de Hon-Hergies, l'écart de Miclot-Pollet s'est formé autour de deux à trois fermes à l'intersection de routes qui sillonnent les plateaux. Camouflé dans un écrin végétal, et implanté le long d'une voie encaissée, il est difficilement lisible. L'identité de cet écart, composé de types d'habitats variés, repose davantage sur son côté intimiste à l'écart des autres sous-ensembles bâtis, malgré sa position de carrefour.

Autres exemples :
Les Quatorze Faisses à Obies
Le Giron à Audignies
Entre-Deux à Hon-Hergies



Écart de Miclot-Pollet en position de carrefour.

Le bâti étiré le long d'un axe

Disposé de manière lâche mais régulière, le bâti étiré est une succession de bâtiments qui s'étirent le long d'un axe routier. La répétition et la proximité du bâti ne permettent pas de parler d'isolés et en même temps la densité des constructions n'est pas assez significative pour donner lieu à un écart. La particularité de ce type d'implantation est d'offrir une alternance de vues transversales sur les paysages environnants, qu'il convient de préserver.

La Chaussée du Bois entre Taisnières-sur-Hon et Hon-Hergies



Le cas de la Chaussée du Bois entre les communes de Hon-Hergies et Taisnières-sur-Hon est assez marquant. Sur environ 6 km, le bâti s'étire de part et d'autre de la voie sans organisation particulière, hormis une implantation générale des fermes parallèlement à la voirie et une présence du bâti à chaque intersection. En plus de l'étirement, la lisibilité du bâti le long de la Chaussée du Bois est rendue quelque peu difficile par la végétation qui l'entoure. Ces fronts végétaux renforcent le contraste entre les espaces bâtis et non bâtis, donnant un certain rythme à la lecture des paysages depuis ces voies. Il convient donc de maintenir ces fenêtres entre les éléments bâtis, qui font la richesse de ces structures étirées.

Autres exemples :
Chaussée Brunehaut à la sortie est de Bavay
Riez Chartiau à Taisnières-sur-Hon
Le Pré Navart à Hon-Hergies

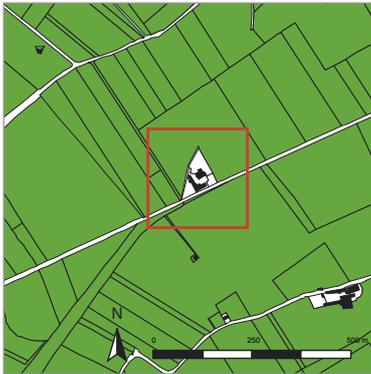


Étirement des constructions le long de la Chaussée du Bois.

Le bâti isolé

Le bâti isolé est un mode d'implantation qui certes n'est pas dominant dans le Bavais, mais qui par sa dispersion sur l'ensemble du territoire contribue néanmoins à son identité. Les isolés se concentrent quasi exclusivement sur les plateaux ou en fond de vallon le long des chaussées. Ces isolés se sont implantés le long de la voirie qui traverse les plateaux, préservant ainsi au maximum les surfaces agricoles. Situés en retrait du réseau principal, ils profitent souvent d'une situation plus adaptée (proximité d'un cours d'eau, position abritée), qui renforce un peu plus leur caractère d'isolé.

Accroché au réseau viaire : la ferme de la Croix-Capouillet à Taisnières-sur-Hon



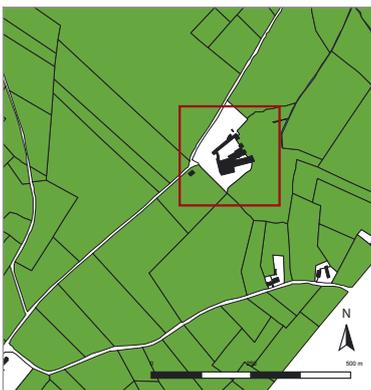
Directement accolée à la Chaussée Brunehaut et située au cœur des terres cultivées, la ferme de la Croix Capouillet est un point de repère marquant dans le paysage, cette lisibilité est accentuée par la végétation de hautes tiges qui l'entoure. Son impact visuel incite donc à préserver sa nature d'isolé.

Autres exemples :
Le Pont de Pierre à Hon-Hergies
La Ferme Gérin à Bettrechies
L'Alouette à Houdain-lez-Bavay
La Ferme de Cambron à Bermeries



La ferme de La Croix-Capouillet est un point de repère au cœur des terres cultivées.

En retrait des axes viaires : la ferme de la Louvière à Hon-Hergies



La ferme de la Louvière est implantée dans un léger vallon à proximité d'un ruisseau. Cette position légèrement en contrebas du plateau lui confère une situation d'abri. Organisée autour d'une cour, la ferme est composée de bâtiments de volumes importants. Il convient donc ici de conserver l'harmonie des volumes et des aspects extérieurs afin de préserver sa lisibilité dans le paysage.

Autres exemples :
Le Bléron à Taisnières-sur-Hon
Les Galères à Bermeries
La Ferme du Gard à Taisnières-sur-Hon



La ferme de la Louvière légèrement encaissée dans un petit vallon.

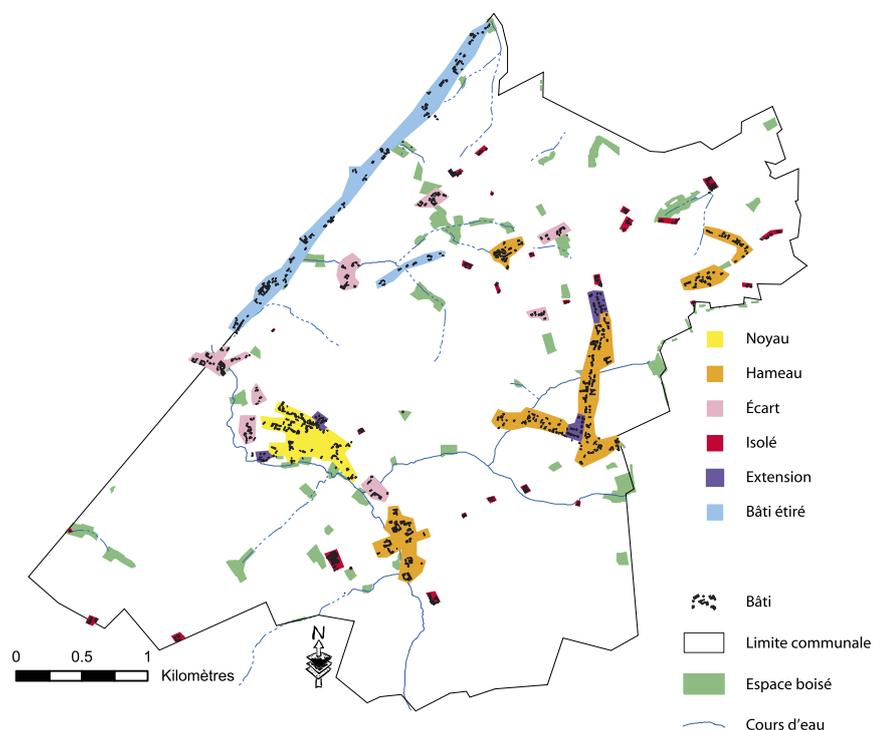
Carte des sous-ensembles bâtis :

Une cartographie des sous-ensembles bâtis a été dressée à l'échelle de l'entité du Bavais (cf. 1^{ère} page).

Cette carte permet d'observer les caractéristiques générales de l'organisation bâtie sur l'ensemble du territoire.

C'est-à-dire connaître la part des différentes structures bâties, ainsi que les articulations qui peuvent exister entre elles. Elle permet également de comprendre la présence de telle ou telle forme d'organisation en fonction des éléments extérieurs comme le réseau hydrographique, le réseau viaire ou bien encore le relief.

Les différentes formes de concentration du bâti (exemple de Taisnières-sur-Hon).



Le bâti et les activités industrielles et artisanales

La vallée de l'Hogneau est un des axes structurants du territoire, elle concentre sur ses versants une part importante du bâti du Bavaisis. Cette concentration s'explique pour partie par le développement des activités industrielles et artisanales, notamment celles liées à l'exploitation de la pierre. La proximité des matières premières (marbre, argile et sables), la force hydraulique de l'Hogneau et le savoir-faire local ont permis, notamment au cours du XIX^e siècle, l'implantation de scieries et marbreries. De ces activités résulte un bâti associé, organisé de façon similaire autour des sites d'exploitation et qui reste parfois le seul témoin des activités passées.



Les différents hameaux liés aux activités industrielles et artisanales de la vallée de l'Hogneau entre Bellignies et Hon-Hergies.

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE DU BÂTI

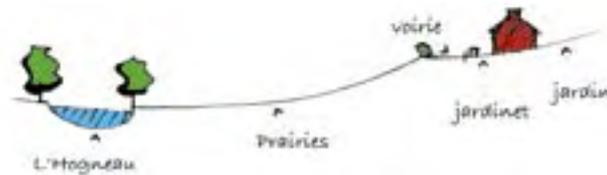
Les différents hameaux marqués par les activités industrielles présentent une organisation spécifique, influencée à la fois par la proximité des ateliers, mais aussi par la configuration du site. Ces caractères communs sont particulièrement marquants sur le hameau Les Rocs et celui de Riez au Bois.

Le hameau Les Rocs à Houdain-lez-Bavay

Situé sur la rive droite de l'Hogneau, le hameau des Rocs s'étire parallèlement à la rivière de l'Hogneau sur environ 500 m. Adossées au versant, les maisons forment un alignement bâti en léger retrait de la voie sur un seul côté. Ces maisons, en partie mitoyennes, sont implantées façade sur rue avec un petit jardinet à l'avant, le jardin principal donnant sur l'arrière. Le hameau s'organise autour de l'ancienne marbrerie, mais l'étroitesse de la vallée dicte une implantation étirée.



Maisons élémentaires formant l'alignement bâti du hameau.



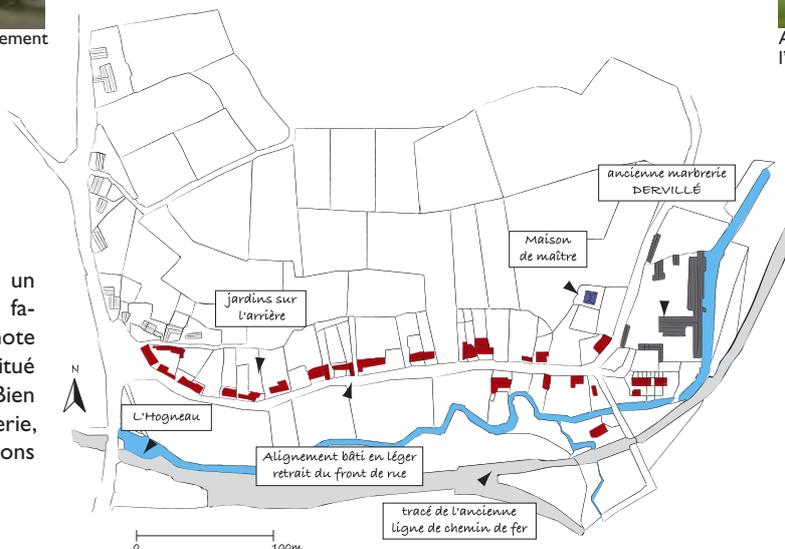
Adossé au versant, les Rocs sont séparés de l'Hogneau par des pâtures.

La maison de maître :

De plan carré à étage avec un perron et un vaste jardin en façade, la maison de maître dénote du reste du hameau constitué de maisons élémentaires. Bien que située devant la marbrerie, elle reste à l'écart des maisons ouvrières.



Maison de maître en surplomb en milieu de parcelle.

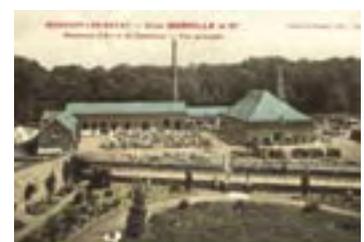


La marbrerie :

Le site d'exploitation, à savoir l'ancienne marbrerie Dervillé, se situe à l'extrémité de l'alignement bâti sur les berges de la rivière, profitant initialement de l'énergie hydraulique. Les bâtiments ont subi des transformations depuis le 20^e siècle, mais l'implantation générale reste encore bien lisible.



Ancienne marbrerie Dervillé, aujourd'hui abandonnée.



Marbrerie Dervillé (début 20^e siècle).

Le hameau Riez au Bois à Bellignies

Situé à la jonction de l'Hogneau et d'une des chaussées Brunehaut, le hameau de Riez au Bois offre les mêmes caractéristiques d'organisation que celui des Rocs. Les maisons ouvrières mitoyennes forment un front bâti qui s'étire en bas de versant. Ici les maisons sont plus étroites, constituées d'un étage, elles donnent directement sur la voirie, semblable à un coron. Ces maisons possèdent un petit jardin sur l'arrière, complété souvent par un jardin potager situé en face de l'autre côté de la rue. Ce hameau s'organise autour de deux sites d'exploitations, l'ancienne marbrerie SIRJACQ, aujourd'hui en partie détruite, situé le long de la Chaussée Brunehaut et de la rivière et l'ancienne confiturerie, elle toujours existante, à l'autre extrémité du hameau. On retrouve également en marge, une maison de maître située en arrière de la marbrerie, mais largement visible depuis la chaussée grâce au vaste jardin en façade. Bien que situé à proximité du centre de Bellignies, le hameau de Riez au Bois possède une organisation propre qui le distingue du reste de noyau.



Front bâti du Riez au Bois.



Carte postale de la marbrerie SIRJACQ (début 20^e siècle).

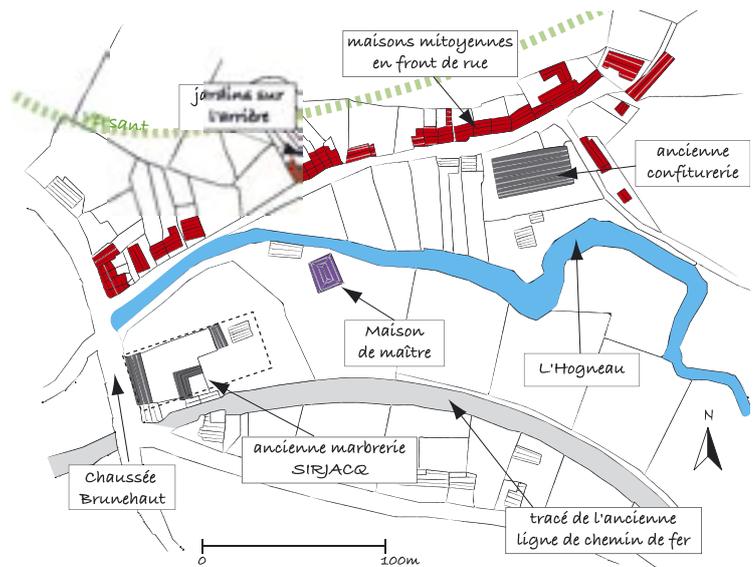


Le logement patronal.

Une implantation choisie :



Le cadastre du Consulat (début 19e s.), indique que le hameau de Riez au Bois ne s'appuie pas sur les bases d'un ancien ensemble bâti. Son développement a donc été largement influencé par la présence des ateliers.



Une organisation durable :



Malgré l'arrêt de l'activité marbrière, on peut constater que le hameau a gardé la même organisation et que le bâti a été assez peu modifié.

LES TRACES DE L'ACTIVITÉ PROTO-INDUSTRIELLE DANS LE BÂTI

Le chemin de fer à Bellignies

A la fin du 19^e siècle, la ligne DE-KEKER dessert Bavay, Houdain-lez-Bavay, Bellignies et Bettrechies, ainsi que par raccordement Hon-Hergies et Gussignies. Cette ligne de chemin de fer permet aux industriels de la vallée d'exporter leurs productions mais également de recevoir de la matière première (marbres de l'étranger, sable pour les scieries...). Cette ligne fermera dans les années 60. Ne reste aujourd'hui que le tracé ainsi que certaines gares reconverties en habitation, comme à Bellignies par exemple.



Ancienne gare de Bellignies.



Tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer.

Le hameau Le Pissotiau à Hon-Hergies

Maison de carrier :

Située en retrait par rapport à la rue, une ancienne maison de carrier datant du 18^e siècle témoigne de l'activité d'extraction de la pierre sur le site du Pissotiau à Hon-Hergies. Surplombant la vallée à proximité des carrières, cette maison à la particularité d'être entièrement construite en moellons de pierre bleue.



Maison de carrier.

Ancien moulin :

Dans la vallée, existent encore les traces d'un ancien moulin devenu par la suite usine de taille. Construit le long de la rivière, le logement en briques avec un soubassement en pierre est aujourd'hui en ruine, mais la vannerie, composée de deux vannes, est toujours présente.



Vannerie et logement en ruine.

Le bâti et les chaussées Brunehaut

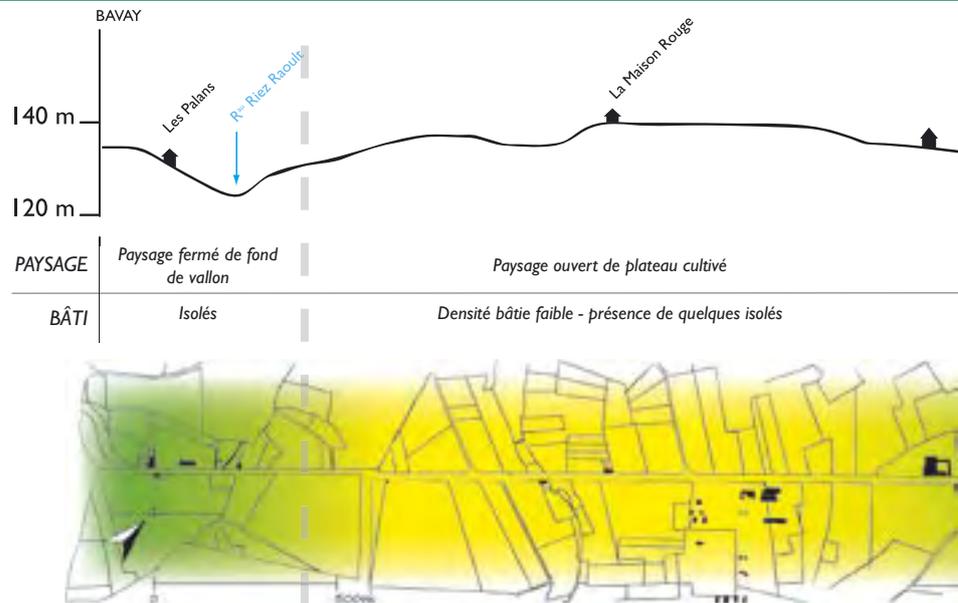
Essentiellement à partir du 19^e siècle, les chaussées Brunehaut ont été le support d'implantation d'un certain nombre d'ensembles bâtis, attirés par une position privilégiée le long d'une voie d'échanges. Traversant le territoire de façon rectiligne, ces voies offrent des visages variés aussi bien en terme paysager que bâti. Les deux étant intimement liés, on observe des différences entre les chaussées du nord qui sillonnent les plateaux et celles du sud qui traversent l'auréole bocagère de la forêt de Mormal.

La Chaussée du Bois

La topographie explique pour une large part l'implantation du bâti le long de la Chaussée du Bois. Les versants de l'Hogneau concentrent le principal des constructions tandis que seuls quelques isolés ponctuent le paysage sur les hauteurs.

La présence bâtie dans la vallée de l'Hogneau, est atténuée par le paysage bocager qui dissimule en partie les constructions ; les pignons qui émergent de la végétation sont parfois la seule marque de cette présence depuis la voie. Cette impression est renforcée par l'étiement des habitations et l'alternance des implantations de part et d'autre de la voie, qui offrent des fenêtres sur le paysage entre les éléments bâtis.

Le bâti le long des voies est composé en majorité de fermes mais on ne peut pas dire qu'il existe de façon stricte une forme bâtie propre aux chaussées car les volumes et les implantations sont très variés. Il existe toutefois quelques caractères communs à savoir la mitoyenneté des constructions sur la voie avec leurs façades principales parallèles à la rue. On retrouve sur cette chaussée d'anciens corps de ferme remarquables organisés autour d'une cour comme les fermes de Riez Goez et du Moulin Williot.



Écrin végétal qui dissimule le bâti.



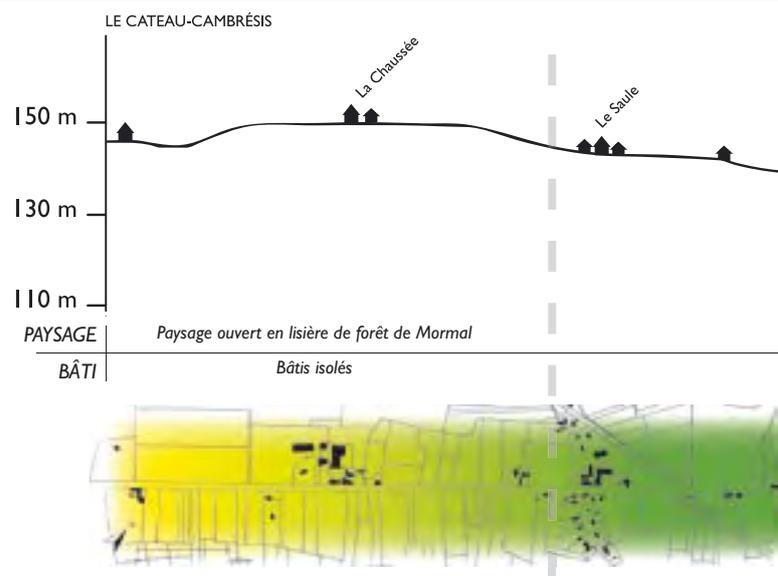
Paysage ouvert des plateaux.

La Chaussée Brunehaut (D932)

La Chaussée Brunehaut au sud-ouest de Bavay présente un tout autre visage tant dans les paysages que dans l'organisation bâtie. Dans cette partie sud du Bavaisis on entre dans le paysage bocager lié au défrichement de la forêt de Mormal. A ces paysages correspondent des structures bâties linéaires particulières qui se retrouvent le long de la Chaussée Brunehaut.

Le paysage bâti bien que plus dense est également plus fragmenté. Deux ensembles bâtis concentrent l'essentiel des constructions. Tout d'abord la continuité urbaine de Bavay, formée de maisons de bourg qui s'étagent jusqu'au fond de la vallée, et ensuite le village de défrichement de Buvignies situé sur le haut du versant de la rivière de Bavay. Du fait de ces volumes bâtis imposants, Buvignies forme un véritable couloir bâti, offrant de rares perspectives sur le bocage environnant. Au-delà de ce hameau, les constructions sont plus discrètes, hormis le hameau Le Saule, seul point de carrefour entre les deux côtés de la chaussée. Ensuite le paysage de clairière favorise la lisibilité des quelques isolés et écarts tel que celui de La Chaussée.

Tout comme les chaussées au nord du Bavaisis, la Chaussée Brunehaut présente une grande variété de formes et d'implantations bâties. Rien qu'à l'échelle du hameau de Buvignies, les types bâtis varient de la maison élémentaire à de grandes fermes organisées autour d'une cour. On trouve également des maisons de bourg, ainsi que quelques maisons de maître.

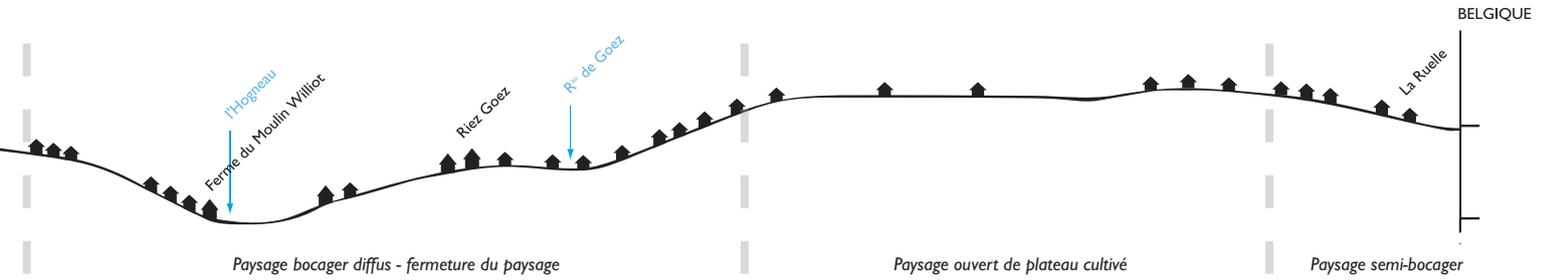


Paysage de clairière.



Carrefour Le Saule.

Cette comparaison d'un extrait du cadastre du Consulat (1805) et du cadastre actuel souligne la pérennité de l'implantation bâtie le long de la Chaussée du Bois. Les nouvelles constructions sont assez rares, le bâti s'est surtout développé sur les bases d'une implantation ancienne.



Concentration du bâti sur les versants - Corps de ferme remarquables tels que Riez Goez et la Ferme du Moulin Williot.

Succession de petits écarts - présence plus marquée du bâti sur le côté est de la voie

Présence bâtie plus importante à proximité de la frontière



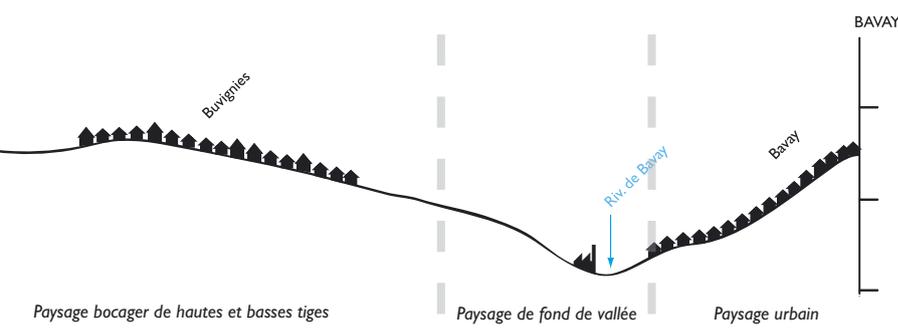
Seules les toitures soulignent la présence des constructions.



Ferme de Riez Goez.



L'impact visuel du bâti sur les plateaux est plus marquant.



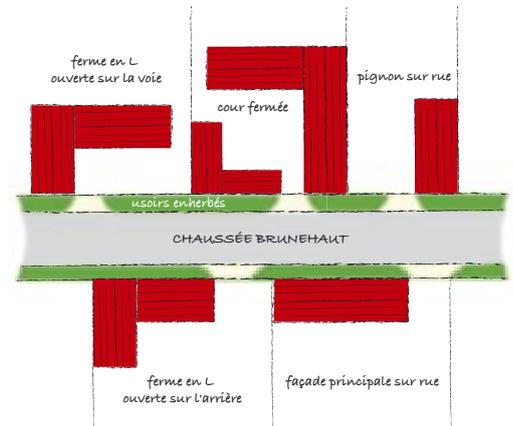
Concentration des constructions en haut de versant et aux positions de carrefour

Bâti industriel

Continuité bâtie avec Bavay



Les différents modes d'implantation du bâti le long des voies :



Hameau de Buvignies.



Continuité bâtie de Bavay.



Alternances des façades et pignons dans le hameau de Buvignies.

Enjeux

L'organisation bâtie du Bavaisis s'articule autour des éléments structurants du territoire, c'est-à-dire une concentration des noyaux et certains hameaux sur les versants des vallées et vallons, une dispersion de petits ensembles sur les plateaux et un étirement du bâti le long des chaussées et dans l'auréole bocagère de la forêt de Mormal.

Ces caractéristiques conduisent à une réflexion sur l'intégration des constructions futures dans cette organisation, afin de garder une cohérence en matière d'implantation et d'architecture et respecter ainsi l'identité bâtie et paysagère du Bavaisis.

Pour ce faire, il convient de porter une attention particulière sur certains points :

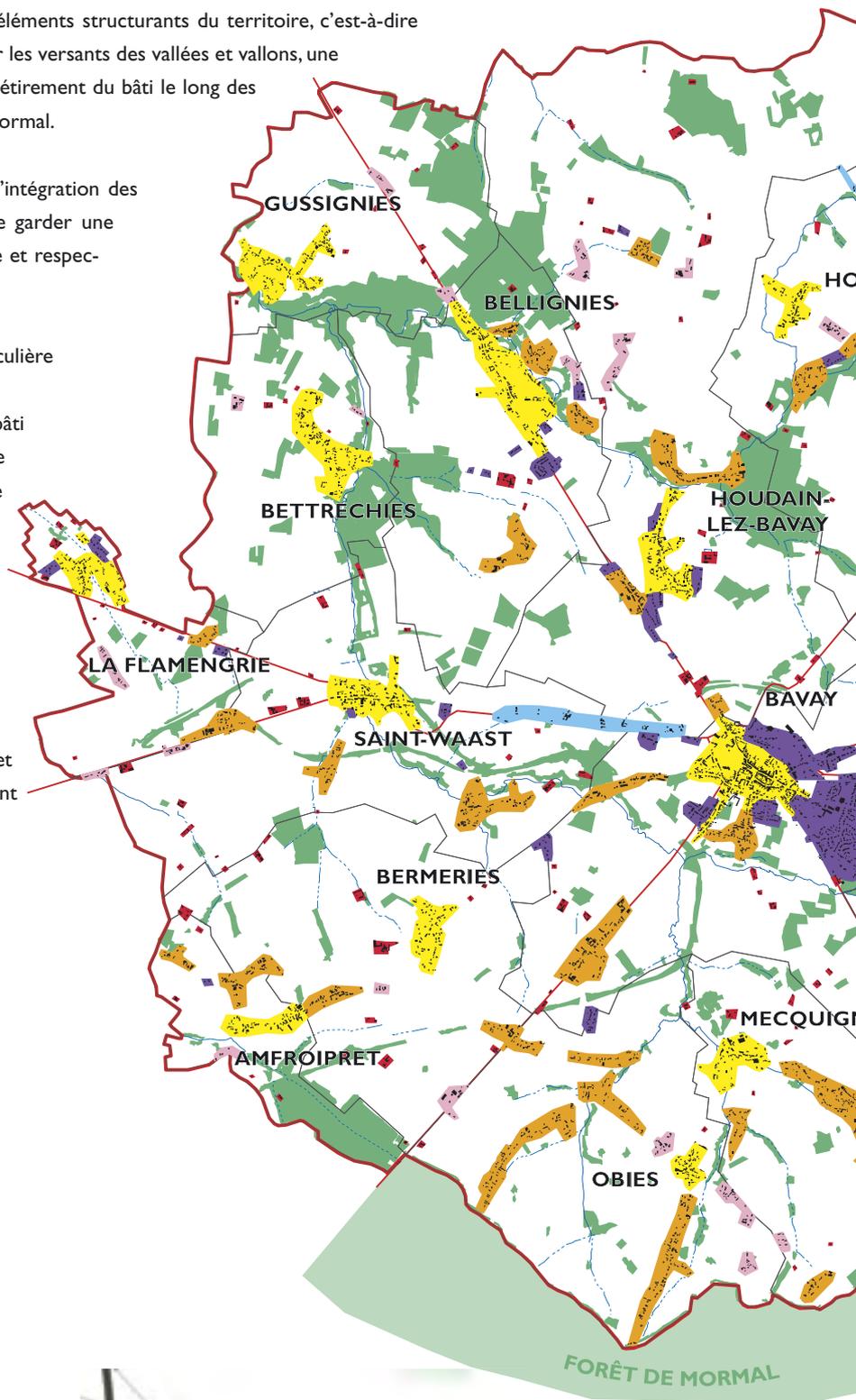
- Maintenir les vues latérales sur le paysage où le bâti s'étire, le long des chaussées Brunehaut par exemple ou au cœur des villages de défrichement en lisière de la forêt de Mormal.
- Respecter le mode d'implantation des noyaux sur les versants des vallées et éviter leur extension sur les plateaux.
- Préserver le côté intimiste des petits ensembles bâtis tels les écarts, en évitant qu'ils ne soient agglomérés par l'extension linéaire d'un ensemble voisin.
- En secteur urbain, veiller à l'harmonie des hauteurs et préserver les alignements en front de rue notamment lors de la construction de petits collectifs.



Un écart : La Ferme du Bois de Louvignies à Audignies

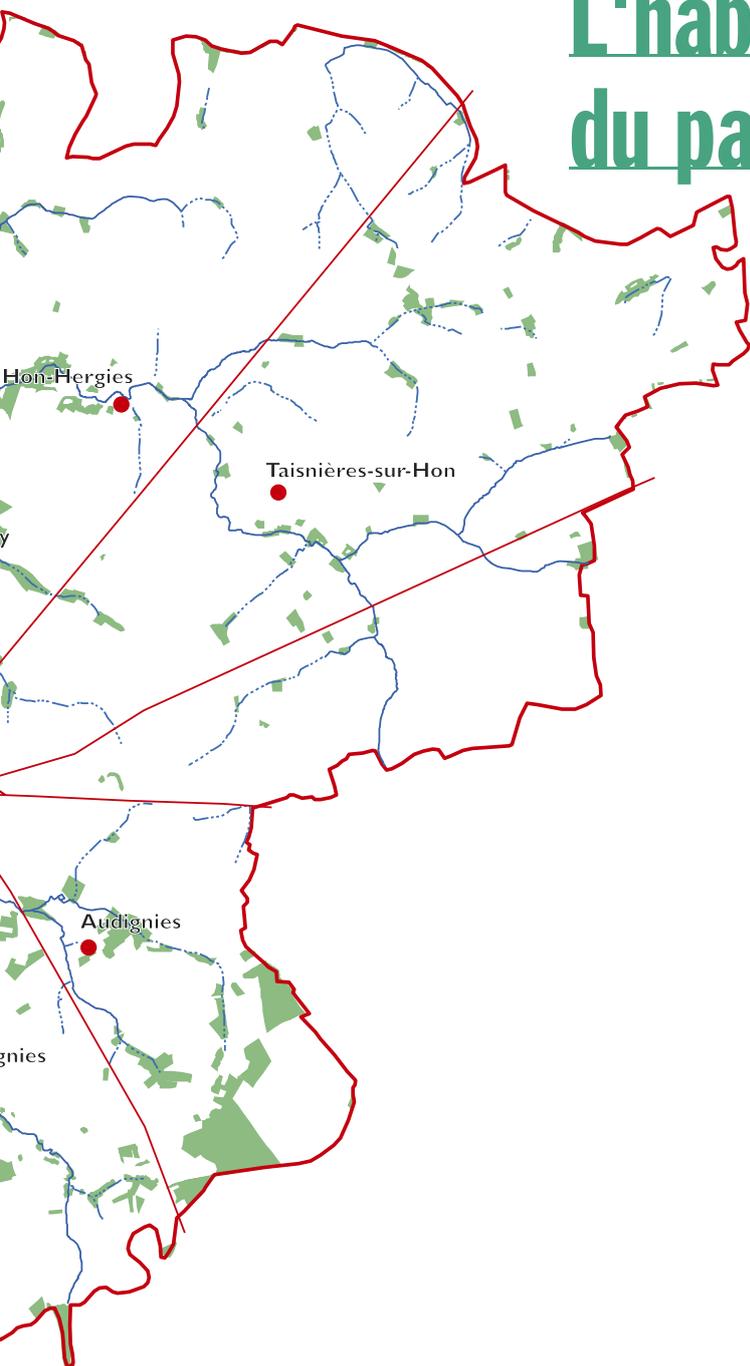


Un isolé : Les Trois Maisons à Hon-Hergies



Un bâti étiré : La Chaussée du Bois

L'habitat : une composante du patrimoine architectural



Sur l'entité paysagère du Bavaisis, l'habitat antérieur à la Seconde Guerre mondiale non dénaturé a été étudié de manière systématique sur onze communes, Amfroipret, Audignies, Bavay, Bellignies, Gussignies, Hargnies, Hon-Hergies, Houdain-lez-Bavay, Mecquignies, Obies, Taisnières-sur-Hon.

Des caractéristiques générales et une typologie de l'habitat ont été mises en évidence. Du fait du passé industriel du nord de l'entité paysagère et de la présence de Bavay, les maisons sont majoritaires par rapport aux fermes dans l'habitat repéré. Le type de maisons le plus fréquemment rencontré est celui de la maison élémentaire.



Maison élémentaire à Hon-Hergies.

Caractéristiques générales de l'habitat

A partir de l'observation du territoire et d'une étude statistique portant sur 538 édifices répartis sur les onze communes, des constatations générales sur l'habitat ont été dégagées.

Caractères généraux :

Les maisons représentent 60% du bâti repéré pour 40% de fermes. L'habitat date à 63% du 19^e siècle (de 1800 à 1914), à 28% du 18^e siècle, les édifices du 20^e siècle (1914-1940) représentant 8% de l'habitat et ceux du 17^e siècle, 1%. De manière générale, l'habitat s'est accru au 19^e siècle, en raison des progrès de l'agriculture et du développement des activités artisanales et industrielles : exploitation des ressources géologiques (scieries de marbre, atelier de polissage, travail dans les carrières,...), agroalimentaires (sucrierie, confiterie, fabrique de chicorée et brasseries) et de la création d'une usine d'engrais.

Les édifices sont majoritairement en rez-de-chaussée (à 60%), pour 40% à un étage.

Les bâtiments dont la maçonnerie associe le calcaire marbrier et la brique sont prépondérants (80%), tandis que ceux entièrement en brique composent 10% de l'habitat, de même que ceux dont les murs mêlent calcaire, brique et grès. Seule une maison de carrier est uniquement composée de calcaire marbrier.

Les spécificités du territoire :

Bien que le Bavaisis demeure un territoire rural, les maisons sont plus nombreuses (à 60%) que les fermes. La présence de la ville de Bavay pèse bien évidemment dans ce constat, mais ce n'est pas la seule explication. Les autres communes qui abritent une majorité de maisons sont Bellignies, Gussignies et Hon-Hergies, communes situées au nord de l'entité. Ce phénomène est à mettre en relation avec l'industrialisation de la vallée du marbre qui abrite beaucoup de maisons ouvrières. Edifiés lors de la reconstruction de Bavay, des immeubles et des maisons datant des années 1950 sont également présents, mais ils n'ont pas été comptabilisés dans le cadre de ce document, dont l'objet est le patrimoine rural.

Les fermes sont présentes sur tout le territoire, en particulier sur le sud de l'entité, resté essentiellement rural. Au nord, ont été recensées des fermes «organisées autour d'une cour», situées en centre-bourg ou le long des chaussées, isolées sur un assez vaste domaine. Au sud se trouvent plutôt des fermes en L, en corrélation avec un paysage de bocage plus morcelé. Certaines se sont implantées au cours du 19^e siècle le long des anciennes chaussées romaines, souvent perpendiculairement à la voie.



Ferme organisée autour d'une cour à Hon-Hergies.



Une maison à Houdain-lez-Bavay.

Une grande variété de types de maisons :

Les maisons présentent des profils assez variés et révèlent une sociologie diverse. Des maisons élémentaires du 18^e siècle, des maisons ouvrières du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, isolées ou en série, ont pu être mises en évidence, ainsi qu'une maison de carrier et une de contremaître. Des maisons de bourg et des maisons de maître, maisons patronales, maisons d'ingénieur ou des villas ont également été repérées. Certaines ont été commandées à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e siècle directement par des propriétaires de marbrerie. Plusieurs réalisations d'architectes, comme Armbruster ou Deporte, ont été repérées. Intégrées à un alignement, les maisons de bourg sont essentiellement situées à Bavay, Gussignies et Hon-Hergies.

Bien que le Bavaisis soit un territoire rural, les maisons sont présentes de manière importante dans le noyau des communes, en raison du développement de l'économie artisanale et industrielle aux 18^e et 19^e siècles. En nombre, ce sont les maisons élémentaires qui apparaissent comme les plus caractéristiques de ce développement.

Les types d'habitats majeurs

Au-delà de ces caractéristiques générales, le Bavaisis se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat : la maison élémentaire, la maison de bourg, la ferme organisée autour d'une cour et la ferme en L.

La maison élémentaire

Elle est identifiée comme une maison en rez-de-chaussée de petite taille, correspondant à une forme d'habitat minimum.

En milieu rural, les maisons élémentaires sont situées dans le noyau des communes, participant de la structure en village-rue, et ont souvent été transformées. En milieu urbain, elles appartiennent généralement à l'époque industrielle. Elles possèdent un étage de combles, habitable ou non.



À Gussignies.



À Bellignies.

La maison de bourg

Elle est située dans les noyaux des villes et villages. Mitoyenne et implantée sur rue ou en léger retrait, elle comporte un étage et une toiture à deux pans. Le nombre de travées varie de deux à cinq. Les maisons de bourg sont constitutives des fronts bâtis.



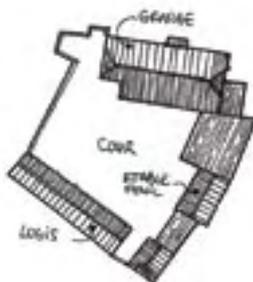
À Bellignies.



À Bavay.

La ferme organisée autour d'une cour

La ferme organisée autour d'une cour est caractérisée par le rôle primordial de cet espace qui relie les différentes composantes d'une exploitation agricole. Elle a pu être conçue ainsi dès l'origine, ou se constituer au fil du développement des besoins, avec l'adjonction dans le temps de nouveaux bâtiments (étables, grange, bûcher, porcherie,...), créant une certaine hétérogénéité.

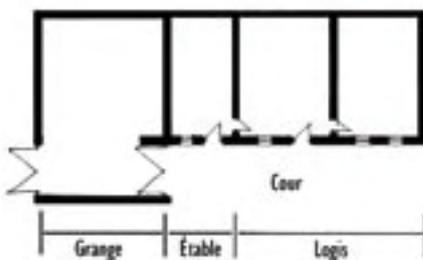


À Obies.

La ferme en L

La ferme de plan en L se caractérise par une implantation de la grange perpendiculairement au logis. De cette organisation résulte un espace extérieur, la cour.

Cette forme peut être d'origine ou s'être constituée au cours de l'adaptation de la ferme à des fonctions en évolution.



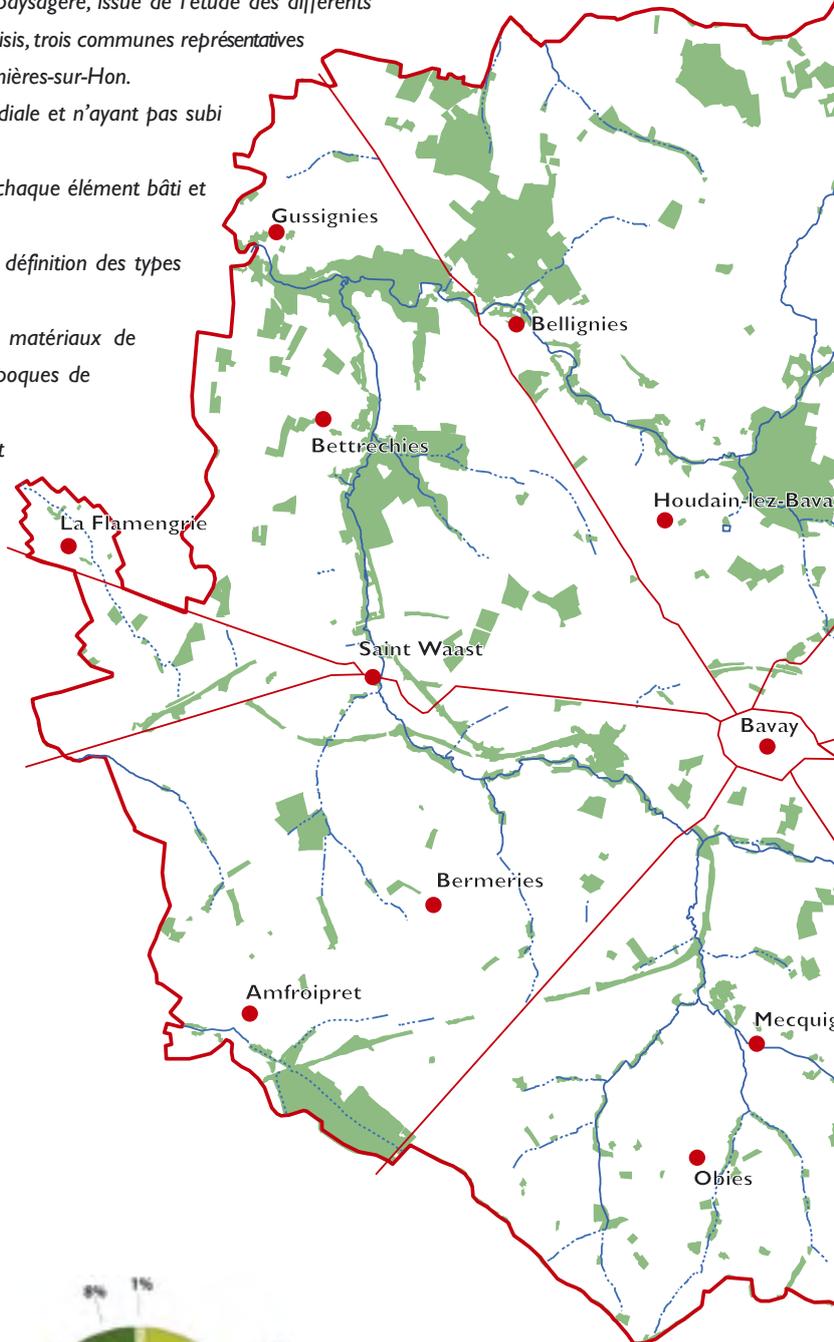
À Obies.

Rappel méthodologique

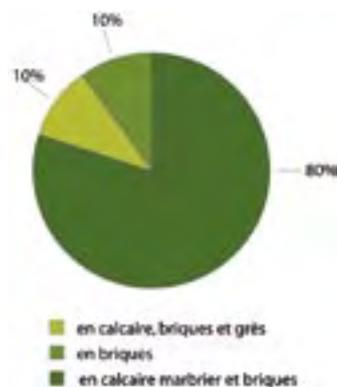
Elaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec le service régional de l'Inventaire (Direction de la culture du Conseil Régional), ce niveau d'étude se déroule de la façon suivante* :

- 1 - sélection d'un échantillon de communes représentatives de l'entité paysagère, issue de l'étude des différents modes d'implantation du noyau dans le paysage. Pour l'entité du Bavaisis, trois communes représentatives du patrimoine architectural ont été choisies : Bellignies, Obies et Taisnières-sur-Hon.
- 2 - étude systématique de l'habitat antérieur à la Seconde Guerre mondiale et n'ayant pas subi de transformations conduisant à le rendre illisible.
- 3 - constitution d'une base de données à partir des fiches réalisées sur chaque élément bâti et illustrées de photos numériques.
- 4 - exploitation statistique et cartographique des données recueillies et définition des types d'habitat les plus fréquemment rencontrés.
- 5 - analyse et définition des caractéristiques générales de l'habitat : matériaux de maçonnerie et de couverture, implantation par rapport à la rue, époques de construction...
- 6 - diverses restitutions, dont ce document qui précise les types d'habitat les plus caractéristiques, enrichi de fiches typologiques dont certaines ont fait l'objet de notices architecturales consultables sur le site : <http://culture.gouv.fr/documentation/merimee/accueil.htm>

* NB : Sur ce territoire particulier, un travail préalable d'inventaire a été réalisé par le Service Régional de l'Inventaire du Nord - Pas de Calais en 1998-99 sur 11 communes. Cet inventaire a servi de base lors des étapes 4, 5 et 6 de ce niveau d'étude.

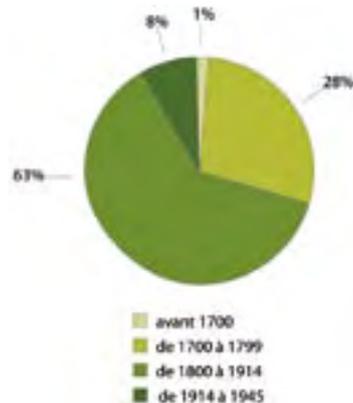


Quelques chiffres...



Principaux matériaux de maçonnerie

Principales époques de construction sur les onze communes étudiées



La maison élémentaire

Maison en rez-de-chaussée de petite taille, elle correspond à une forme d'habitat minimum. Elle comporte généralement un couloir central qui dessert deux pièces réparties de part et d'autre. Les volumes sont réguliers et la façade généralement symétrique.

Les maisons de ce type les plus fréquemment rencontrées appartiennent à l'époque industrielle et datent plutôt de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle. Elles se situent alors dans les noyaux et dans des structures spécifiques (alignements, rues en impasse).

Les maisons élémentaires agricoles sont situées dans le noyau des communes, participant de la structure en village-rue. Elles ont souvent été transformées.



A droite, une maison élémentaire au début du 20^e siècle à Hon-Hergies



à Hon-Hergies.



Maison élémentaire à Gussignies.

Son identité

SES CARACTÈRES GÉNÉRAUX

La maison élémentaire est une maison en rez-de-chaussée, surmontée d'un comble.

Elle est implantée parallèlement à la voie, sa façade principale donne sur la rue.

Généralement, elle offre aux regards une façade symétrique, avec une fenêtre de chaque côté de la porte centrale.

Basse et d'un volume horizontal, elle présente une silhouette assez trapue. Elle est généralement simple en profondeur.

Dotée d'un comble ou d'un étage de comble, elle comporte souvent un grenier avec une porte d'accès dans le haut du pignon et des jours dans la toiture pour l'éclairage.

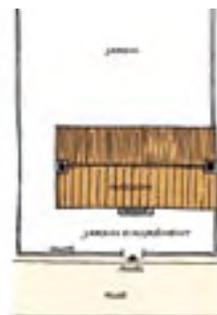
En raison de l'industrialisation du nord de l'entité paysagère, elle est souvent située à proximité d'une industrie et des carrières, comme à Bellignies, au lieu-dit Cautipont, au Riez-du-Bois ou près de l'ancienne marbrerie Cordier.

Liées à ce développement industriel, les toitures des maisons élémentaires sont à l'origine presque systématiquement en tuile mécanique, même si celle-ci a laissé place dans les années 1970 à des matériaux synthétiques.

Deux particularités se remarquent fréquemment dans cette entité paysagère au relief assez marqué :

- les maisons élémentaires sont souvent construites deux à deux, en mitoyenneté ou en proximité

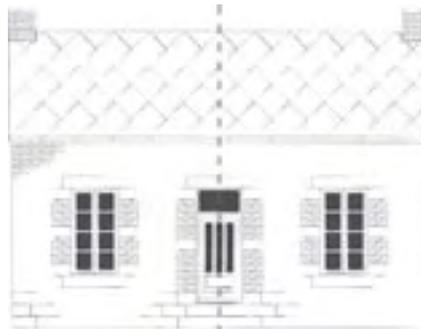
- les maisons s'adaptent à la pente, soit en étant surélevées sur de petites terrasses, soit en suivant le jeu de la pente. Elles sont alors accessibles par des emmarchements qui participent à leur mise en valeur.



Implantation en léger retrait.



Implantation à l'alignement.



Façade symétrique de la maison élémentaire.



À Houdain-lez-Bavay.



À Bellignies (Riez du Bois).



À Gussignies.



À Houdain-lez-Bavay.

Évolution des matériaux de construction

De finition très soignée, elle reflète les caractéristiques de l'habitat dans l'Avesnois, en adoptant les mêmes codes de construction et d'emploi des matériaux locaux :

- les maisons élémentaires du 18^e siècle ont une maçonnerie de moellon de calcaire marbrier,

- celles du milieu du 19^e siècle, une maçonnerie en brique avec un soubassement, des linteaux et des appuis de fenêtre en calcaire marbrier.

- celles de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle présentent des ouvertures cintrées en brique.

- tandis que dans celles qui ont été construites après la Première Guerre mondiale, le béton remplace le calcaire marbrier pour le soubassement, les linteaux et les appuis de fenêtres.



À Gussignies.



À Hon-Hergies (Pissotiau).



À Gussignies.



À Gussignies.

L'ÉVOLUTION DES MAISONS

Certaines des maisons ont été construites à l'origine, au 18e siècle en calcaire marbrier, extrait des carrières de la vallée de l'Hogneau. Elles ont ensuite été agrandies et adaptées à l'évolution des familles et des usages. Aussi peut-on lire ces transformations en pignon avec la présence des moellons et les agrandissements réalisés en brique. Souvent les façades ont été complètement transformées au 19e siècle pour élargir les ouvertures. Dans ce cas, toute la façade a été reconstruite en brique ou, parfois seules les ouvertures transformées. Pour uniformiser la maçonnerie, celle-ci a souvent été badigeonnée à la chaux et aujourd'hui peinte en blanc.



Un réhaussement à Hon-Hergies (Pissotiau).



Un agrandissement à Bellignies.



A Houdain-lez-Bavay.



A Bellignies.

Les extensions

L'agrandissement a pu être réalisé selon différents modes :



A Houdain-lez-Bavay.

- par l'ajout de volumes en pignon, des appentis, d'un côté ou de part et d'autre du volume d'origine.



A Bellignies.

- le comble est transformé en comble habitable, parfois avec le percement de lucarnes.



A Bellignies.

- dans le cas d'alignement de maisons mitoyennes, les agrandissements ont pu se faire par le prolongement du volume existant, permettant l'ajout de quelques travées. Cette modification peut se lire sur les cadastres et surtout dans la maçonnerie lorsqu'un matériau différent a été employé.

La maison élémentaire est en effet le type d'habitat qui a subi le plus de transformations et aussi de dénaturations, pour l'adapter aux exigences modernes.

LES VARIANTES

Selon les époques et le mode d'implantation, le modèle de la maison élémentaire présente des variantes :

- certaines sont doubles en profondeur.
- exceptionnellement, elles peuvent être implantées perpendiculairement à la voie, percée d'une porte et de fenêtres en pignon.
- dans les années 1900-1930, ce type a pu adopter des formes moins stéréotypées, proposant des ouvertures plus larges, soulignées de linteaux en béton, ou bien encore un modèle plus élaboré avec une lucarne en façade surmontant la porte principale.



A Saint-Waast-la-Vallée.



A Bellignies.



A Mecquignies (Hautimont).

LES ABORDS

La pente nécessitant d'aménager un retrait devant les maisons, celles-ci ont bénéficié de l'implantation d'un petit jardin en façade délimité par un muret.

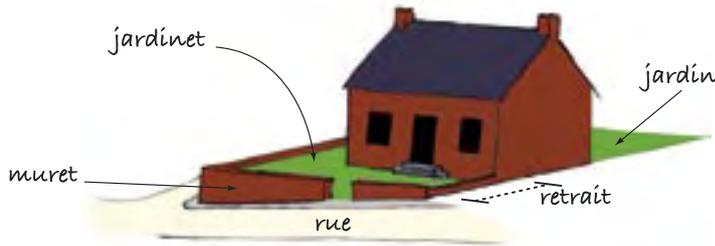
Les murets



Muret en brique.



Muret surmonté d'une grille.



Muret en pierre.



Muret recouvert de tuiles.

LES MATÉRIAUX

Les matériaux de gros œuvre sont la brique, la pierre bleue ainsi que le grès.

Les matériaux de maçonnerie



Brique



Pierre bleue

La mise en œuvre



Pierre de taille



Moellons

Couverture

La tuile mécanique est le matériau traditionnellement utilisé.



Tuile mécanique



Grès

Les matériaux des éléments de construction

Le calcaire marbrier est plus particulièrement présent dans les soubassements, les linteaux et appuis des fenêtres, les bandeaux, dans des emmarchements et des ouvertures de soupirail également très soignées. Les évacuations de pierre d'évier sont également encore visibles en façade des maisons. Le grès est également employé, en association avec d'autres matériaux, pour la maçonnerie, les trottoirs et pavements situés devant l'habitation.



Emmarchement en pierre bleue



Linteau en pierre bleue



Pavement en grès



Évacuation de pierre d'évier



Soubassement



Soupirail

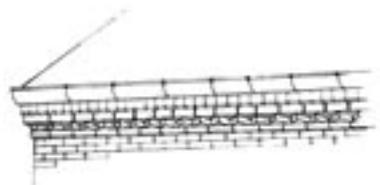
LES DÉCORS

Les maisons ont souvent été personnalisées par l'ajout d'une marquise, placée au-dessus de la porte d'entrée ou par l'adjonction d'une grille de clôture. Des fers d'ancrage de grande qualité distinguent également ces petites maisons. Les ouvertures participent aussi à cette mise en valeur, notamment par l'association de la pierre avec la brique.

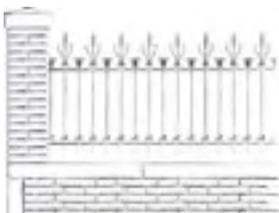
Les modénatures et détails



Marquise



Corniche denticulée



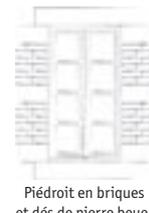
Grille de clôture



Fers d'ancrage



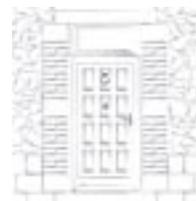
Les ouvertures



Piédroit en briques et dés de pierre bleue.



Encadrement de porte en pierre bleue.



Porte avec une imposte vitrée.



Fenêtre à linteau cintré.

Les éditions du Parc naturel régional de l'Avesnois



Une invitation à la découverte
des richesses du Parc



Des conseils pour contribuer à la préservation,
à la mise en valeur et au développement du territoire



Des outils pour éduquer, petits et grands,
à une meilleure compréhension du territoire



Des informations sur l'actualité du Parc,
ses projets, ses actions et ses services



Des données techniques et scientifiques
sur le patrimoine du Parc

Déjà parus :

Les Guides techniques du paysage :

- Unité de la haie d'Avesnes
- Entité de la Fagne de Solre-le-Château
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Trélon
- La Plaine de Sambre

Les Diagnostics du patrimoine bâti :

- La Fagne de Trélon
- La Thiérache
- Le Pays d'Avesnes

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :

*Direction Régionale des Affaires Culturelles, conseiller pour le patrimoine,
Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord,
Conseil Régional Nord - Pas de Calais, Service Régional de l'Inventaire,
Communauté de Communes du Bavaïsis - Maison du Patrimoine.*

contact@parc-naturel-avesnois.fr
www.parc-naturel-avesnois.fr



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois

Maison du Parc
Grange dîmière
4, cour de l'abbaye - BP3
59550 MAROILLES
Tél : 33+(0)3 27 77 51 60
Fax : 33+(0)3 27 77 51 69



Espaces
naturels
régionaux
Nord-Pas de Calais



Parc
naturel
régional
de l'Avesnois



Parc
naturel
régional
des Caps et
Marais d'Opèle



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Le Parc naturel régional de l'Avesnois bénéficie du soutien financier
du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord
et de l'État Français.